

PRINTEMPS 2019
PRIX : 4,95 \$

Une pilule difficile à avaler :
De nombreux vétérans
continuent à se sentir trompés
par leur gouvernement PAGE 7

Le casse-tête du cannabis : À
la suite de la légalisation de la
marijuana, les aînés se posent
bien des questions PAGE 18



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

UN PLAN DIRECTEUR POUR LE CANADA

Le rapport du Comité
consultatif sur un régime
d'assurance-médicaments
national doit être produit
ce printemps.
Qu'arrivera-t-il
ensuite?

PAGE 13



UNE POSSIBILITÉ DE VOUS EXPRIMER

Des milliers de retraités fédéraux
répondent au sondage sur le
régime d'assurance-médicaments

PAGE 28



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON 

ASSURANCE

HABITATION · AUTO · VOYAGE

**UNE ANNÉE.
UN NOMBRE ILLIMITÉ*
DE VOYAGES.
UN SEUL BAS PRIX.**



*« Ne vous inquiétez pas,
j'ai fait ma propre valise »*

Ce que vous obtenez avec MEDOC^{MD}

- Un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 40 jours chacun
- Un nombre illimité de voyages au Canada, peu importe la durée
- Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ en cas d'annulation², d'interruption et de retard d'un voyage
- Protection allant jusqu'à 5 000 000 \$ en cas d'urgence médicale
- Accès à la protection indépendamment de l'âge ou de l'état de santé³

Lorsque vous voyagez, faites confiance à l'**assurance voyage MEDOC^{MD}** de Johnson Assurance, tout comme le font plus de 80 000 membres de Retraités Fédéraux.

Pour environ le même prix qu'il leur en coûterait pour assurer un seul voyage¹, les membres de Retraités fédéraux peuvent bénéficier d'un régime d'assurance annuel multivoyage qui offre tous les éléments essentiels.

1 855 428-8744

www.johnson.ca/retraitesfederaux

Veillez à mentionner que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, pour obtenir vos taux préférentiels.



Obtenez une soumission
et courez la chance de

GAGNER
25 000 \$⁺

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. L'assurance MEDOC^{MD} est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administrée par Johnson. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. *Une durée maximale de 40 jours s'applique aux voyages hors Canada. ¹Selon une comparaison entre le modèle B du régime annuel multivoyage MEDOC et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ²Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsque un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. ³Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire seulement. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Johnson et RSA sont des filiales apparentées. Composez le 1 855 428-8744 pour tous les détails. ⁴AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1^{er} janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu avec lequel Johnson a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019.

VOTRE SECTION DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX EST IMPORTANTE

JEAN-GUY SOULIÈRE

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organisations, les réunions des sections locales ne sont généralement pas très fréquentées. En ma qualité de président national, j'ai assisté à de nombreuses réunions de section, y compris celles de ma propre section.

Il est très rare que 10 % des membres d'une section assistent aux réunions. La plupart des sections tiennent deux ou trois réunions par année, une au printemps avant l'assemblée annuelle des membres, qui est l'assemblée générale nationale de l'association, et une à l'automne. Alors, pourquoi les membres n'assistent-ils pas aux réunions, et est-ce important?

Dans le passé, la plupart des réunions des sections étaient organisées principalement à des fins administratives : élection de l'exécutif de la section, approbation des rapports financiers et autres questions d'ordre administratif. Toutefois, la plupart des réunions auxquelles j'ai assisté comprennent également, en plus des obligations administratives, des présentations éducatives et précieuses sur des questions importantes pour les retraités fédéraux. Il peut s'agir de séances d'information sur nos enjeux de défense des intérêts, dont la sécurité du revenu de retraite, le Régime de soins de santé de la fonction publique, notre stratégie pour les élections fédérales

et notre travail avec d'autres organisations aux vues similaires. On présente également de précieux renseignements sur des sujets d'intérêt pour les retraités et les Canadiens âgés, comme les voyages, les assurances, les soins de santé et les enjeux locaux. Comme je l'ai dit, j'ai assisté à de nombreuses réunions de section et je continue d'en apprendre sur ce qui compte (ou devrait compter) pour nous tous.

De nombreuses sections se réunissent plus de deux fois par an et elles semblent être les plus actives. Certaines inscrivent des activités sociales à leur ordre du jour, comme un souper ou un dîner de Noël. Cela constitue une excellente façon de réunir les membres. Si vous assistiez à un événement de votre section, je suis sûr que vous y rencontreriez d'anciens collègues que vous n'avez pas vus depuis des années. Cela m'arrive assez souvent.

La participation des membres aux activités de notre Association est essentielle pour aller de l'avant et accroître notre pertinence et notre importance, voire notre survie. Dans le cadre de l'initiative « Regard vers l'avenir », la section joue un rôle plus important dans la défense des intérêts et le recrutement de nouveaux membres. Si ce n'est déjà fait, je vous invite à lire les documents associés à l'initiative « Regard vers l'avenir » sur notre site Web. Vous verrez un document sur le « rôle des sections » qui décrit les attentes présentes et futures à l'égard des sections. Cela implique que nous devons avoir des sections fortes, actives et pertinentes, et cela dépend beaucoup de vous. Sans votre engagement et votre participation, le risque que certaines sections soient abolies va



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

augmenter, et cela s'est produit trop souvent dans le passé immédiat. Répétons-le : les efforts de recrutement et de défense des intérêts sont absolument nécessaires à l'échelle locale.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les réunions de votre section locale dans le magazine Sage, sur notre site Web ou directement auprès de la section. À vous de décider : cela ne représente que quelques heures de votre temps quelques fois par an. Votre présence et votre participation encourageront les bénévoles qui font fonctionner les sections et vous participerez directement à nos activités. Je sais que certains d'entre vous doivent parcourir une longue distance pour assister à une réunion de votre section. Toutefois, pour la majorité de nos membres, les réunions sont organisées dans des endroits centraux. Alors, pourquoi ne pas y aller? J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer à l'une de ces rencontres. ■



SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR
Andrew McGillivray,
directeur des communications et du marketing

RÉDACTEUR EN CHEF
Ryland Coyne

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES
John Butterfield

COORDONNATEURS À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION
Karen Ruttan, Alex Charette

COLLABORATEURS
Murray Brewster, Kathryn May, André Picard,
Holly Lake, Candace Jazvac, Patrick Imbeau,
Jessica Seanson, Taryn Grant

SERVICES DE TRADUCTION
Annie Bourret, Sandra Pronovost,
Claire Garvey, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE
The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION
St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

613.745.2559 (sans frais 1.855.304.4700)
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication No 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour toute information à des fins publicitaires dans Sage, communiquez avec John Butterfield au 613.327.8728

Pour devenir partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux, communiquez avec Andrew McGillivray, au 613.745.2559, ou au numéro sans frais 855.304.4700. Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.

SOMMAIRE

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 6 CHER SAGE**
- 7 UNE QUESTION DE CONFIANCE**
Les vétérans continuent à demander l'appui total du gouvernement fédéral
MURRAY BREWSTER
- 11 GARDER CONFIANCE**
Malgré les ratés de Phénix, la « ligne de défense » du centre garantit que les pensions des retraités fédéraux sont exactes et versées à temps
KATHRYN MAY
- 13 L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS ET SON IMPACT SUR LES RETRAITÉS**
Si le Canada adopte un régime national sur les médicaments, les aînés seront les plus touchés
ANDRÉ PICARD
- 18 APPRENDRE À GÉRER**
Les aînés canadiens se renseignent alors que de plus en plus d'entre eux se tournent vers le cannabis
HOLLY LAKE
- 22 PERTE AUDITIVE ET LIENS SOCIAUX**
- 23 GOÛTEZ AUX TROIS DESTINATIONS (MÉCONNUES) LES PLUS ATTRAYANTES POUR LES GOURMETS EN 2019**
- 25 LA LOCATION D'UNE MAISON DE VACANCES VOUS CONVIENT-ELLE?**
- 26 LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS**
Retraités fédéraux continue de jeter des ponts pour les vétérans
CANDACE JAZVAC
- 27 INFOPENSIONS**
Trouver un équilibre entre les rendements des placements et les responsabilités sociales
PATRICK IMBEAU
- 28 BILAN SANTÉ**
Retraités fédéraux diffuse son point de vue sur l'assurance-médicaments
JESSICA SEARSON
- 29 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
Ce que les élections de 2019 nous réservent
CANDACE JAZVAC
- 31 TRANSFERT DE COMPÉTENCES**
Après une carrière militaire réussie, l'ancienne membre des Forces armées Cheryl Lamerson continue d'aider les autres pendant sa retraite
TARYN GRANT
- 33 NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 36 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!**
Possibilités de bénévolat au sein de l'Association nationale des retraités fédéraux
- 37 ANNONCES DES SECTIONS**
- 44 AVIS DE DÉCÈS**
- 45 RÉPERTOIRE DES SECTIONS**



SimplyConnect™



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

RABAIS exclusif pour les

RETRAITÉS FÉDÉRAUX

10 % DE RABAIS
sur nos forfaits Voix et textos*

15 % DE RABAIS
sur nos forfaits de données*

Offre à durée limitée: DOUBLEZ vos minutes et vos données*

Forfait Voix et textos

~~25 \$~~
Rabais
10% **22.50 \$** /mois*

150 300 minutes partout au Canada*, appels **illimités** les soirs et les fins de semaine et messages texte **illimités**

Moto E5 Play



0 \$

contrat de 2 ans
150 \$ sans contrat

Forfait intelligent

+ 1 Go de données en prime*

~~45 \$~~
Rabais
15% **38.25 \$** /mois*

500 Mo 2 Go de données,
250 500 minutes partout au Canada*, **appels entrants illimités** et messages **illimités**

Samsung Galaxy A5



0 \$

contrat de 2 ans
500 \$ sans contrat

D'autres **forfaits** et **téléphones** sont offerts.

Composez le **1 888 499-7573** ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

- ✓ Forfaits pancanadien à partir de **16²⁰ \$/mois***
- ✓ **Forfaits Canada/États-Unis** pour « snowbirds »

- ✓ Grand choix de téléphones à partir de **0 \$**
- ✓ Couverture réseau LTE nationale **fiable**

*L'offre est en vigueur jusqu'au **30 avril 2019** ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes, textos et données s'applique seulement avec un contrat de service de 2 ans aux forfaits individuels de 18 \$/mois à 60 \$/mois et aux forfaits Couples et Famille; la prime n'est pas admissible avec les forfaits Canada/États-Unis. La prime d'1 Go s'applique uniquement dans le cadre de contrats de 2 ans pour forfaits standards individuels de 40 \$ à 95 \$ par mois et forfaits Famille avec données de 80 \$ par mois. La prime d'1 Go de données n'est pas admissible à la prime du double des minutes, textos et données et ne s'applique pas aux forfaits Canada/États-Unis. L'offre ne peut pas être combinée avec d'autres offres. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent aux contrats de 2 ans. Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 888 499-7573 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux pour plus de détails.

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Veillez noter que les lettres ont été révisées, pour la grammaire et la longueur.

(Cf. : Transformer le gouvernement grâce aux chaînes de blocs)

Je viens de lire l'article de Don Tapscott.

Dans le premier paragraphe, l'auteur mentionne que la façon dont les gouvernements servent leurs citoyens est sur le point de subir d'énormes changements, en raison de la convergence de technologies révolutionnaires qui modifient notre façon de concevoir le travail et les valeurs.

Plus loin dans son article, il dit : « essentiellement, la chaîne de blocs est une technologie où la confiance est innée au réseau » et mentionne un projet pilote de Walmart avec IBM avec des résultats « renversants ».

Alors, moi aussi lors des dernières années de ma carrière dans mon rôle de cadre supérieur au sein de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, j'ai vécu un énorme changement dû à l'utilisation de PHÉNIX, une « technologie révolutionnaire » qui par hasard a été développée par IBM avec des « résultats renversants ».

En utilisant les mots de l'auteur, j'ose aussi dire que parmi les fonctionnaires fédéraux la non « confiance » en ce logiciel est maintenant « innée ».

L'incompétence des décideurs dans ce dossier a eu comme effet une perte significative du respect des employés et leur façon de « concevoir le travail ».

En attendant l'année 2025 pour que les erreurs du logiciel PHÉNIX soient corrigées

après des 150 000 employés affectés, on peut aussi rêver à de nouvelles technologies, mais on doit être réaliste.

J'espère sincèrement qu'une nouvelle génération de décideurs au gouvernement fédéral pourra adopter et faire la mise en œuvre de cette nouvelle technologie (chaîne de blocs) avec plus de doigté et de respect envers leurs clients.

Michael B. Bourque, Retraité
Fonction publique fédérale

Il y a 20 ans, j'ai pris ma retraite de Patrimoine canadien — Multiculturalisme et relations raciales où, en tant qu'immigrant canadien, j'ai eu le privilège de participer à l'élaboration de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988) en vue de son approbation par le Parlement.

À ma retraite, j'ai de la difficulté à accéder au ministère que j'ai servi pendant 30 ans. Parfois, j'ai l'impression que j'aimerais retourner à l'endroit où j'ai servi, me remettre à niveau et offrir mes services au ministre et au ministère.

Comme je suis d'origine interculturelle et interracial — indienne orientale et slovaque —, je souhaite vous faire part de la façon dont ces personnes peuvent vous éclairer et vous servir dans de bonnes relations raciales.

Malgré ma demande écrite aux ministres ou au ministère pour que des fonctionnaires retraités fassent une visite informelle, je n'ai reçu aucune réponse, pas même un refus formel.

L'ANRF pourrait envisager d'établir une liste de membres retraités pouvant servir la fonction publique fédérale de façon productive et à titre bénévole. Il est important de montrer comment les fonctionnaires fédéraux retraités peuvent librement être satisfaits de servir à titre bénévole et contribuer.

Roman Mukerjee, Ottawa

Nous sommes désolés que vos demandes pour partager vos connaissances n'aient pas obtenu de résultats positifs. L'Association est partenaire du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) dans un programme de mentorat. Pour en savoir plus, visitez gccollab.ca. Et nous offrons beaucoup

de possibilités aux bénévoles qualifiés de travailler avec nos sections locales. Pour en savoir plus, contacter l'agente de l'engagement des bénévoles Gail Curran, à gcurran@retraitesfederaux.ca.

J'ai toujours hâte de recevoir mon exemplaire de Sage. Les articles sont très intéressants et fourmillent de renseignements pour nous, les retraités. Je me demandais s'il était possible de consacrer un article aux fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)? Je n'ai pas beaucoup d'argent dans un REER, mais j'ai atteint l'âge où je dois transférer cet argent dans un FERR et je dois savoir quels pièges éviter.

Merci,
William Johnston, Membre, Kamloops (C.-B.)

Quelle excellente idée. Nous envisagerons de publier un article sur les FERR dans un prochain numéro.

Je félicite les gens qui nous fournissent ce magazine Sage magnifique, très lisible et imprimé en couleurs brillantes sur du luxueux papier épais avec des illustrations superbes, le tout scellé dans une pellicule plastique indéchirable. Il doit certainement se classer parmi les meilleurs de sa catégorie, mais je trouve que c'est un gaspillage et inutile en cette période où l'on nous exhorte à réduire, réutiliser et recycler. Je reconnais la nécessité d'une communication, mais j'apprécierais un format beaucoup plus utilitaire pouvant être posté sans le plastique. L'ensemble coûte nettement trop cher à mon avis.

Paul Fast

Merci de nous donner l'occasion d'aborder cette préoccupation. Nous enveloppons le magazine Sage dans du plastique seulement lorsque les sections veulent distribuer des bulletins imprimés à leurs membres, dont plusieurs préfèrent que nous utilisions du papier pour communiquer avec eux. Nous attendons avec impatience le jour où nous pourrions envoyer une édition électronique aux membres, mais l'envoi des bulletins insérés dans le magazine par la poste permet de réaliser des économies importantes sur l'affranchissement.



UNE QUESTION DE CONFIANCE

Les vétérans continuent à
demander l'appui total du
gouvernement fédéral

MURRAY BREWSTER

L'été dernier, le major à la retraite Mark Campbell affichait un air très découragé lorsqu'il s'est assis devant les caméras.

Comme j'ai eu la chance de le rencontrer, tant en uniforme auparavant et maintenant en civil, il m'a paru fatigué, déprimé et complètement dégoûté.

Il a perdu ses deux jambes à la suite de l'explosion d'un piège des talibans à la fin du printemps 2008 à Kandahar, en Afghanistan, et je me souviens comment ses hommes ont rugi de fierté ensuite, parce qu'il avait continué à aboyer des ordres alors qu'on l'évacuait du champ de bataille, ensanglanté.

Au cours de sa carrière civile, M. Campbell n'avait jamais perdu, jusqu'à ce jour de l'été dernier, son regard dur qui pouvait faire trembler un subordonné ou un adversaire comme une feuille.

C'était saisissant.

La Cour suprême du Canada avait refusé d'entendre l'appel d'une décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, ce qui a mis fin au recours collectif Equitas, intenté six ans plus tôt par des vétérans canadiens de la guerre en Afghanistan.

Assis dans son fauteuil roulant dans la salle de conférence de ses avocats de la Colombie-Britannique en compagnie d'autres demandeurs, la réaction de M. Campbell était prévisible : « Il n'y a pas de justice au Canada pour notre nouvelle génération de vétérans handicapés. »

Sa déclaration suivante, par contre, était probablement bien plus révélatrice.

Il a parlé de ce qu'il a qualifié d'« atroce » lacune législative, révélée par l'échec de ce recours collectif.

L'affaire de la Société Equitas était et est toujours, à certains égards, au cœur du débat politique, social et économique sur les vétérans de notre pays.

Certes, la poursuite judiciaire a pris fin, mais le changement qu'elle a suscité et l'héritage inachevé qu'elle lègue pourraient avoir d'importantes répercussions sur la scène politique et sur les politiques des prochaines années.

La lacune dont M. Campbell parlait est l'absence d'une loi-cadre définissant clairement et sans ambiguïté les obligations du gouvernement fédéral envers les militaires qui ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions et les familles de ceux qui sont décédés.

Les soldats l'appellent le « contrat social » ou l'« obligation sacrée ».

Elle découle de la promesse faite par sir Robert Borden, à la veille de la bataille de la crête de Vimy. Face à des troupes lasses de la guerre, il a dit :

« Vous pouvez vous lancer dans l'action en ayant l'assurance suivante, que je vous donne en qualité de chef du gouvernement : vous n'avez pas à craindre que le gouvernement et le pays omettent de reconnaître la valeur du service que vous êtes sur le point de rendre et du service que vous avez déjà rendu. »

« Le gouvernement et le pays considéreront comme leur premier devoir de prouver aux anciens combattants qu'ils apprécient à leur juste valeur les services inestimables rendus à la nation et à l'Empire, et aucun homme, qu'il revienne des Flandres ou qu'il y reste, n'aura de raisons valables de reprocher au gouvernement d'avoir abandonné à leur sort les hommes qui ont remporté la victoire ou ceux qui ont perdu la vie. »

Ce devoir de diligence a toutefois été conditionnel et, comme nous l'avons vu au lendemain de la guerre en Afghanistan, tributaire des priorités politiques de l'heure.

Les avocats des six vétérans dans l'affaire Equitas ont tenté de faire valoir que la responsabilité du gouvernement fédéral envers les anciens soldats est semblable à l'obligation



Photo : Jason Franson

Le premier ministre Justin Trudeau, défendant les modifications apportées aux pensions des vétérans durant un forum public l'an dernier.



Photo : Bruce Campion-Smith/Toronto Star

Mark Campbell, durant une manifestation sur la Colline du Parlement en 2014.

constitutionnelle du pays à l'égard de ses peuples autochtones.

Les avocats du gouvernement fédéral l'ont fait remarquer avec beaucoup d'exactitude, et la Cour d'appel de la C.-B. a reconnu que rien dans la législation fédérale n'accorde aux vétérans un statut similaire protégé par la Constitution.

L'élément central de l'argumentation fédérale, formulé pour la première fois dans la défense de la Couronne en 2014, était que l'engagement du premier ministre Borden en 1917 se résumait à « des discours politiques qui reflétaient les positions politiques du gouvernement à l'époque et qui n'ont jamais eu pour but de créer un contrat ou un engagement ».

Les avocats du ministère de la Justice ont ajouté, presque avec hardiesse : « Il est en outre plaidé que, à aucun moment, ces déclarations n'étaient destinées à lier les gouvernements suivants et, en tout état de cause, le principe de la souveraineté parlementaire aurait empêché un tel résultat, s'il l'avait été. »

Tout cela est vrai.

C'est pourquoi la contestation d'Equitas a échoué. Mais c'est aussi la raison pour laquelle elle est susceptible de connaître des répercussions lors des prochaines élections.

Plus que ce que nous sommes en mesure de leur donner à l'heure actuelle

Aucune démonstration du fait que les droits des vétérans dépendent du discernement des politiciens en poste n'a été plus spectaculaire

que la réponse du premier ministre Justin Trudeau à une question posée à un forum public l'hiver dernier par un vétéran au sujet de l'affaire Equitas. À l'époque, elle n'était pas encore entendue par la Cour suprême.

« Pourquoi nous battons-nous encore contre certains groupes de vétérans devant les tribunaux? Parce qu'ils en demandent plus que ce que nous sommes en mesure de leur donner à l'heure actuelle », a lancé M. Trudeau.

Tout à leur honneur, les libéraux ont été en mesure de « donner » plus que le précédent gouvernement conservateur, qui a essuyé la colère des vétérans et de leurs partisans pendant les élections de 2015.

À l'époque, il y avait toute une série d'enjeux politiques — de la fermeture de bureaux régionaux à la réduction du personnel de première ligne en passant par des fonds de prestations non dépensés — que les libéraux peuvent prétendre avoir la conviction d'être en train de régler.

Lorsqu'il s'agit de définir ce que « nous sommes en mesure de leur donner », les libéraux ont singé les conservateurs, en ce sens que la Nouvelle Charte des anciens combattants, le mécanisme par lequel les prestations et les services sont fournis, est un « document évolutif » et sujet à des remaniements.

Lorsqu'ils feront face aux électeurs plus tard cette année, les libéraux diront que les quelque 10 milliards de dollars en fonds nouveaux injectés dans les prestations et les services

offerts aux vétérans depuis 2015 témoignent clairement de ce qu'ils leur ont donné.

Ils soutiendront aussi qu'ils ont tenu leur promesse électorale de donner aux vétérans le « choix » entre un paiement forfaitaire pour blessures et une pension à vie.

Il y a encore un débat animé sur la question de savoir si ce choix d'une pension à vie versée par le gouvernement équivaut à l'ancien système de prestations et de paiements mensuels d'invalidité, qui était axé sur la *Loi sur les pensions*.

Le gouvernement actuel a fait valoir que les vétérans sont mieux lotis avec les changements qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2019 qu'avec la Nouvelle Charte des anciens combattants. Souvent dénigrée, conçue par les libéraux, les conservateurs l'avaient cependant adoptée et défendue en 2006.

Laissons de côté les questions de politique pour un moment. Des gens comme Mark Campbell ne se mettent pas en danger pour défendre une politique ou dans l'espoir d'un gain. Ils le font parce qu'ils croient en leur pays, que le gouvernement tiendra parole et qu'il fera ce qui s'impose pour eux.

Les libéraux n'ont pas encore réparé ce qui pourrait être le dommage le plus important du recours collectif Equitas — la confiance.

Ils ont consacré de l'argent et du personnel aux problèmes des vétérans, mais la question de définir la place des soldats, tant sur le plan émotionnel qu'intellectuel — et par surcroît, leur valeur dans notre société démocratique —, demeure méconnue.

Une ambiguïté délibérée

Des experts juridiques, par exemple l'ancien avocat militaire exerçant désormais au privé Rory Fowler, ont déclaré à *CBC News* l'été dernier que la relation du gouvernement fédéral avec tous les soldats, actifs et retraités, est « mal définie » en droit.

Plusieurs lois en place décrivent en détail les avantages financiers offerts aux vétérans, mais la question cruciale de définir la relation de la Couronne avec ceux qui ont servi demeure ambiguë, peut-être délibérément d'ailleurs.

Les soldats sont-ils des employés du gouvernement? Des entrepreneurs?

Peut-on demander à un employé fédéral ou à un entrepreneur de donner sa vie sans poser de questions, au service du pays? Le cas échéant, à quel genre de garanties législatives dépassant les caprices des gouvernements successifs devraient-ils s'attendre?

Outre cela, l'absence d'une relation clairement définie signifie-t-elle que les soldats devraient avoir droit à une capacité légale spéciale?

Dans une récente entrevue, M. Fowler a dit que, selon lui, le gouvernement fédéral est satisfait de la situation actuelle et qu'il n'est finalement pas dans l'intérêt du Parlement de légiférer la relation de manière plus claire ou plus intelligible.

Pourquoi? En raison de possibles poursuites judiciaires.

« L'ambiguïté peut être invoquée comme stratégie de prévention des litiges », a-t-il affirmé.

Les conservateurs ont toutefois promis d'enclâsser un contrat social avec les soldats pour, en citant Phil McColeman, porte-parole du parti pour les questions relatives aux vétérans, « établir une loi de sorte que tous les vétérans sauraient et puissent croire que, peu importe le gouvernement en place, on prendrait soin d'eux ».

Cette idée n'est pas nouvelle.

À l'automne 2014, alors que le gouvernement de l'ancien premier ministre Stephen Harper en était à ses derniers jours et se débattait pour tenter de conserver le vote des vétérans, on a proposé de modifier le libellé de la Nouvelle Charte des anciens combattants pour y inclure un préambule définissant l'obligation de la nation.

La nouvelle proposition de politique conservatrice a été adoptée au congrès de ce parti plus tôt cette année.

Il ne s'agit toutefois pas seulement d'une question de démagogie ou, dans le cas du gouvernement libéral, de cocher des cases de la lettre de mandat du ministre. Selon de nombreux membres de la communauté militaire et des vétérans, cela aura des répercussions sur l'avenir d'une force entièrement composée de volontaires.

Qui permettrait à son enfant, à son mari, à sa femme, à son frère ou à sa sœur de mettre sa vie en danger sans qu'on lui garantisse clairement que le gouvernement appliquerait une norme uniforme de prestations?

De même, la lutte constante d'Anciens Combattants Canada et de la Défense nationale pour offrir les prestations existantes est une question importante de perception et de redevabilité.

Qui veut se joindre à une organisation qui ne peut pas lui donner réellement ce qui lui est dû?

Et le gouvernement libéral devra défendre la question au cours des prochains mois, alors que les Canadiens se rendront aux urnes.

Une transition bien faite

Selon un article de la Presse canadienne d'il y a un an, en raison du nombre croissant de demandes de prestations, il y avait un arriéré de 29 000 cas au ministère des Anciens combattants et le tiers d'entre eux dépassaient le délai de réponse de 16 semaines.

Pour sa part, Anciens Combattants Canada a indiqué qu'au 30 octobre 2018, l'arriéré des cas dépassant la norme de service s'élevait à 15 165. Le nombre de dossiers dans le système n'a toutefois pas été précisé.

Le gouvernement libéral a embauché 400 employés à Anciens Combattants Canada pour offrir des prestations, mais on peut se demander si c'était suffisant.

Il sera intéressant de voir si le prochain budget fédéral, le dernier avant les prochaines élections, affectera des fonds à d'autres postes.

Il y a aussi la question de la transition, qui a touché à la fois les vétérans et les ministères de la Défense.

La Défense nationale a eu de la difficulté à fournir les chèques de pension de retraite à temps et la délivrance distincte des prestations des vétérans est souvent entravée par des formalités administratives, comme lorsqu'Anciens Combattants Canada exige un deuxième avis médical quand un médecin militaire a jugé que l'affection d'un membre entraîne la fin de sa carrière.

Des experts, comme le Dr David Pedlar, un ancien employé d'Anciens Combattants Canada qui travaille maintenant pour les

Instituts de recherche en santé du Canada, estiment qu'il est essentiel de faciliter le passage du service militaire à la vie civile.

« Si vous réussissez cette transition, vous résoudrez probablement beaucoup de problèmes qui pourraient survenir plus tard dans la vie », a expliqué le Dr Pedlar à l'Université du Sud de la Californie lors d'une nomination en 2016 au Centre d'innovation et de recherche sur les vétérans et les familles des militaires de cet établissement.

Les ratés de transition sont au cœur de certains des problèmes les plus pénibles des vétérans, y compris l'itinérance, voire le suicide.

Le gouvernement a beaucoup parlé de « combler l'écart » entre les ministères et de rendre la transition « transparente ». Anciens Combattants Canada et la Défense nationale ont annoncé la création d'un groupe de transition qui guidera les militaires à quitter l'armée, ainsi qu'une série de changements administratifs importants — certains diraient frappés au coin du gros bon sens —, par exemple donner à un militaire le temps de remplir les documents de libération. Mais un système de service personnalisé, recommandé par les vigiles, n'est pas encore en place et ne fera l'objet — pour l'instant — que d'un programme pilote dans une seule base en Ontario.

Le gouvernement libéral a, au cours de deux budgets successifs, investi davantage d'argent dans les prestations pour la formation et la réadaptation.

L'hiver dernier, il a embauché un entrepreneur privé pour reprendre le travail de l'organisme de bienfaisance La Compagnie Canada, qui, sous les conservateurs, aidait des militaires partant à la retraite à trouver des emplois dans le secteur privé.

Le sujet de la transition a été examiné à de nombreuses reprises au fil des ans, frustrant grandement des vigiles, comme Gary Walbourne, l'ombudsman des Forces canadiennes désormais à la retraite et qui a fait un certain nombre de recommandations pour améliorer le système.

L'an dernier, il a semblé perplexe lorsqu'un comité parlementaire a entrepris une nouvelle étude de la question.

« Nous n'avons pas besoin d'une autre étude sur la transition », a-t-il fait remarquer à l'époque. « Nous savons ce qui doit être fait. Il nous suffit de le faire. »

À titre d'organisme indépendant, l'Association nationale des retraités fédéraux a mené une vaste campagne de communication et effectué des recherches étendues auprès des vétérans à l'automne 2017, et a compilé un rapport exhaustif sur la façon dont le système de transition est perçu.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les retraités plus âgés qui ont quitté l'armée dans les années 1980 et 1990 faisaient de meilleurs commentaires sur leur expérience.

Ceux qui ont retiré leur uniforme après la guerre en Afghanistan ont semblé s'en tirer moins bien et se sont plaints de chèques de pension en retard, de l'impossibilité d'avoir accès aux prestations des vétérans « en temps opportun » et d'un processus de demande déroutant, où « bon nombre d'entre eux estimaient que les processus étaient intentionnellement difficiles, afin de décourager les demandes ou de refuser des prestations. »

Comme dans le cas du recours collectif Equitas, la notion de reconnaissance et de respect occupait une grande place dans les réponses reçues par l'Association.

Deborah Krause, gestionnaire de la gouvernance de Retraités fédéraux et chef du projet sur les vétérans, en convient.

« Certains vétérans ont vécu des expériences difficiles avec leur ancien ministère et avec Anciens Combattants Canada », a-t-elle indiqué.

« Il est essentiel de rétablir ces relations avec les vétérans et leurs familles dans le but de restaurer la confiance dans la façon dont le gouvernement soutient les vétérans malades et blessés. »

Il semble que pour ce faire, il faudra plus qu'une loi pour définir le rôle des vétérans dans notre société.

En outre, cette notion a été renforcée par les récentes nouvelles selon lesquelles Anciens Combattants Canada a fait perdre 165 millions de dollars aux anciens soldats et membres de la GRC en raison d'une erreur d'indexation sur plusieurs années, au début des années 2000.

Le calcul a été corrigé en 2011, mais aucune mesure n'a été prise pour rembourser les

272 000 vétérans touchés jusqu'à ce que leur ancien ombudsman signale ce problème.

Personne, semble-t-il, n'a été tenu responsable d'avoir décidé d'ignorer cette question. Des documents obtenus par *CBC News* au début de janvier montrent que les fonctionnaires du ministère croyaient à tort, en 2011, que puisque la *Loi sur les pensions* « ne dit rien » sur les méthodes de calcul, le gouvernement fédéral se trouvait en terrain juridique solide.

Toutefois, cela ne s'est pas avéré être le cas (puisque les règlements à l'appui de la loi étaient clairs à l'époque) et un recours collectif a été déposé peu après la parution du rapport.

Les libéraux ont réservé les fonds à rembourser, mais on ne s'attend pas à ce que les paiements commencent avant 2020, après les prochaines élections.

Pour le rétablissement de la confiance, il faudra plus longtemps. ■

.....
Murray Brewster est rédacteur principal en matière de défense pour *CBC News*, à Ottawa. Il couvre la politique militaire et étrangère du Canada depuis plus d'une décennie sur la Colline du Parlement.



LES MEMBRES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX SONT IMPATIENTS[†] D'ESSAYER LEUR NOUVEL APPAREIL AUDITIF

Faites l'essai d'un appareil auditif qui améliore le style de vie moderne des retraités d'aujourd'hui.

Enfin. Un appareil auditif intelligent et élégant qui offre le maximum d'avantages aux personnes atteintes de perte auditive.

La dernière technologie d'appareils auditifs résout la plus grande difficulté des porteurs d'appareils auditifs — bien entendre dans les environnements bruyants.[‡]

Tout fonctionne automatiquement. Vous n'avez à vous soucier d'aucune commande et les réglages sont faciles à ajuster — vous pouvez même les régler à partir de votre téléphone intelligent. De cette façon, vous pouvez mieux profiter de la vie au lieu de vous soucier de votre audition.



Pouvez-vous le voir?

Des fonctions de pointe dynamiques améliorent considérablement la compréhension du discours, fournissent une meilleure gestion du bruit et se concentrent sur la précision de l'amplification dans toutes sortes d'environnement.



PARTENAIRE DE CONFIANCE DE



Appelez au **1-855-802-3216** ou consultez le site **HearingLife.ca/RetraitesSAGE** pour réserver votre test auditif GRATUIT et en apprendre plus sur ce **nouvel appareil auditif**.

Des tests auditifs gratuits sont offerts aux adultes âgés de 19 ans et plus. Des frais s'appliqueront pour obtenir une copie de votre audiogramme. Veuillez communiquer avec votre centre de santé pour obtenir plus de renseignements. [†]<http://hearinglife.ca/retireesresearch> [‡]<https://www.oticon.qc.ca/hearing-aid-users>

Code promotionnel **MAG-RTIR-SAGE**

GARDER CONFIANCE

Malgré les ratés de Phénix, la « ligne de défense » du centre garantit que les pensions des retraités fédéraux sont exactes et versées à temps

KATHRYN MAY

Trois ans après le début de la débâcle de Phénix, rares sont les fonctionnaires qui regardent leur paye bihebdomadaire sans se demander si elle est exacte.

Dissiper ce doute en coûtera des millions de dollars au gouvernement fédéral, mais il s'est empressé d'empêcher cette contagion de la méfiance de s'étendre aux pensions.

Depuis que les libéraux ont mis en place ce nouveau système de paye en février 2016, le centre de paye fédéral de Miramichi au Nouveau-Brunswick a connu un véritable enfer. À peine formés, les nouveaux conseillers en rémunération ont été submergés de milliers d'erreurs — en plus de l'arriéré de 40 000 dossiers dont ils ont hérité lorsque les ministères ont transféré leurs dossiers de paye au centre.

Le gouvernement a mis plusieurs mois pour se rendre compte qu'il est aux prises avec une crise monumentale qui toucherait la plupart de ses 300 000 employés. Aujourd'hui, on la considère comme l'un des plus grands échecs de gestion de la fonction publique de l'histoire.

Mais à 90 minutes de Miramichi, à Shédiac (N.-B.), une ville côtière de l'Est connue comme la capitale mondiale du homard, les 830 employés du centre des pensions du gouvernement ont instantanément compris qu'il y avait des problèmes monumentaux.

Le flux de données transmis tous les jours du système de paye au système de pensions était peu fiable et bourré d'erreurs, beaucoup plus que d'habitude. Fait presque aussi inquiétant, le flux des dossiers provenant du centre de paye s'était considérablement ralenti.

Le centre des pensions est dirigé par Dave Stevens, qui a commencé dans la salle du courrier il y a 35 ans et qui a gravi les échelons de l'administration des pensions pour devenir le directeur général du centre et un haut fonctionnaire. Il connaît le sujet des pensions de fond en comble. Lui et son équipe de direction savaient qu'ils devaient rapidement mettre au point une stratégie d'atténuation pour empêcher les données salariales « polluées » de contaminer les pensions.

« Nous avons rapidement réalisé la présence d'un problème. Immédiatement après la mise en œuvre de Phénix, nous avons reçu un flux de données et avons reconnu qu'il y aurait

des problèmes de données. La première mesure que nous avons faite a donc été de demander à une équipe de nettoyer ces erreurs », explique M. Stevens.

Pour un système de pensions qui verse 4,5 milliards de dollars en paiements annuels aux retraités fédéraux et à leurs bénéficiaires, rien ne peut être pire que d'importer des données salariales inexactes.

« Ma responsabilité fiduciaire consiste à m'assurer que le montant versé pour chaque pension est exact », précise M. Stevens. « C'est ma responsabilité envers la caisse de retraite. Cela n'allait pas changer (à cause de Phénix) et cela ne changera pas à l'avenir. J'ai l'obligation de payer aux gens le bon montant, au bon moment et à la bonne adresse. »

Le contrôleur général du Canada a estimé qu'il faudrait cinq ans pour stabiliser Phénix, au coût de 3,5 milliards de dollars. Ce rapport ne comprenait pas le coût de l'examen des salaires, les dommages-intérêts ou l'indemnisation des employés. On y estimait que l'examen des salaires, qui pourrait porter sur 500 000 personnes d'ici là, pourrait totaliser les 74 millions de dollars.

Toutefois, les stratégies d'atténuation de M. Stevens semblent avoir isolé les pensions des données corrompues de Phénix, prévenant ainsi une autre crise de confiance.

Chaque soir, le centre de paye transfère les données entrées dans Phénix au centre des pensions. Connue sous le nom de PENFAX, le système des pensions signale ce que M. Stevens appelle des « erreurs d'affichage » si quelque chose ne semble pas normal, afin que les administrateurs des pensions puissent les vérifier. Ce système de signalement était en place avant Phénix lorsque son prédécesseur, le système de paye régional, transmettait des données tous les jours.

L'ancien système remplacé par Phénix grinçait dans les rouages et générait beaucoup d'erreurs, mais les 10 000 erreurs d'affichage auparavant signalées au cours d'un mois typique ont grimpé de 300 % avec Phénix. Aujourd'hui, après avoir consacré des millions de dollars à des mesures correctives et à l'embauche de 1 500 nouveaux conseillers en rémunération, le volume de ces erreurs d'affichage demeure élevé, mais s'est stabilisé à environ 22 000 par mois.

L'idéal consiste à corriger les erreurs salariales avant qu'elles ne soient transférées à Shédiac. Incapable de compter là-dessus, le centre des pensions a embauché 88 employés supplémentaires pour aider à analyser et à vérifier les données émanant de Phénix.

Il a mis en place une ligne de défense à trois niveaux, pour améliorer la circulation de l'information et l'intégrité des données.

En plus de repérer et de corriger les erreurs d'affichage, le centre dispose d'une équipe dédiée à la vérification de chaque dossier de pension. Depuis longtemps, le centre vérifie l'exactitude d'un vaste échantillon de dossiers. Mais en raison de Phénix, on vérifie — et revérifie — tous les dossiers.

M. Stevens mentionne que les pensions sont émises en fonction des meilleurs renseignements dont le centre dispose. Si des renseignements nouveaux ou supplémentaires lui parviennent, les dossiers sont mis à jour et les chèques de pension sont rajustés.

Pour vérifier une pension, les administrateurs passent au peigne fin la carrière d'un fonctionnaire, les divers emplois qu'il a occupés

Avant-projet de loi proposé pour régler la question du remboursement brut par rapport au remboursement net à Phénix

Retraités fédéraux félicitent le gouvernement fédéral d'avoir enfin proposé de nouvelles mesures pour aider les employés qui ont été forcés de rembourser un trop-payé de salaire à leur employeur — une mesure qui est particulièrement pertinente pour ceux qui sont touchés par le système de paye Phénix du gouvernement fédéral.

Depuis le déploiement de Phénix, les employés qui ont reçu un trop-payé ont dû rembourser le montant brut de ce paiement en trop, ce qui comprend l'impôt sur le revenu excédentaire, les cotisations au RPC et à l'AE. Cela a imposé un fardeau injuste à ces employés en les obligeant à effectuer des remboursements supérieurs au montant en trop qu'ils ont reçu de l'employeur et en les forçant à s'adresser à l'Agence du revenu du Canada au moment de l'impôt sur le revenu pour récupérer ces sommes.

Dans l'annonce faite le 15 janvier 2019, le ministère des Finances a publié des propositions provisoires qui permettraient aux employés touchés de ne rembourser à leur employeur que le montant net du trop-payé, plutôt que le montant brut. Cela pourrait s'appliquer aux paiements en trop effectués après 2015.

La législation proposée s'appliquerait aux employeurs du secteur privé ainsi qu'au secteur public, dans certaines circonstances.

Le ministère des Finances a également indiqué que des consultations sur ce projet de loi auront lieu. Retraités fédéraux y participera, d'autant plus que la documentation ne précise pas si cette législation s'appliquera également aux personnes touchées qui ont déjà pris leur retraite.

— Patrick Imbeau

et dans quels ministères, ainsi que les congés pris pour la formation ou pour avoir des enfants.

Cela exige non seulement plus de personnel, mais aussi plus de temps, ce à quoi M. Stevens se montre très sensible. Le centre des pensions a une norme de service qui consiste à verser les prestations de retraite aux retraités dans les 45 jours suivant leur dernier jour de travail, un taux que le centre a toujours respecté 98 % du temps.

M. Stevens affirme que, depuis Phénix, le centre atteint toujours cette cible.

« Nous sommes convaincus que la qualité de nos paiements se situe au même niveau qu'avant Phénix », précise-t-il.

Les quelque 20 000 fonctionnaires qui ont pris leur retraite au cours des deux dernières années ont connu leur part de problèmes salariaux mais, jusqu'à maintenant, les retraités semblent toujours faire confiance au centre des pensions.

L'Association nationale des retraités fédéraux, qui représente 176 000 fonctionnaires fédéraux, membres de l'armée et de la GRC à la retraite, a effectué un sondage auprès de 3 000 de ses membres ayant récemment pris leur retraite et a constaté que 42 % d'entre eux avaient reçu des versements inexacts. On les avait trop payés trop, trop peu ou pas du tout pour la rémunération d'intérim, la paye régulière ou le congé annuel payé.

Certains se sont plaints que leur impôt sur le revenu avait déraillé, qu'ils n'avaient pas eu droit à leur salaire rétroactif, que des indemnités de départ n'avaient pas été versées et qu'on devait toujours leur rembourser des dépenses.

La directrice de la défense des intérêts de l'Association, Sayward Montague, rapporte un nombre sans précédent d'appels de retraités anxieux reçus au cours des deux dernières années mais que, de toute évidence, les pensions sont payées correctement et à temps.

« Même si nous avons reçu beaucoup d'appels de membres inquiets, aucun cas n'a été signalé », mentionne-t-elle.

« Je suis sûre que certains de nos membres ont eu des problèmes avant de prendre leur retraite mais, dans l'ensemble, les mesures prises pour maintenir l'intégrité du système (des pensions) semblent fonctionner. » ■

L'ASSURANCE- MÉDICAMENTS

ET SON IMPACT SUR LES RETRAITÉS

Si le Canada adopte un régime national sur les médicaments, les aînés seront le plus touchés

ANDRÉ PICARD



Ce printemps, le Comité consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national, dirigé par l'ancien ministre de la Santé de l'Ontario, le Dr Eric Hoskins, publiera son rapport très attendu.

L'enjeu est de taille, surtout pour les aînés qui sont, et de loin, les plus grands consommateurs de médicaments d'ordonnance. Même si les aînés de plus de 65 ans constituent 15 % de la population, ils représentent 57 % des dépenses en médicaments d'ordonnance.

La mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments — et n'oublions pas que le mandat du Dr Hoskins consiste à produire un plan de mise en œuvre et non simplement un autre rapport clamant avec ferveur la pertinence de l'idée — constituerait le changement le plus important du domaine des soins de santé en plus d'un demi-siècle.

Avec l'élection fédérale prévue pour le 21 octobre, la promesse d'un régime d'assurance-médicaments pourrait aussi être la pierre angulaire de la réélection du premier ministre Justin Trudeau.

Le problème — et c'est la raison pour laquelle le travail du Dr Hoskins est nécessaire — est l'existence de nombreuses définitions de l'assurance-médicaments, allant de la création d'un seul programme centralisé assurant les médicaments dès le premier dollar à une approche « pour combler les lacunes » visant à offrir une assurance-médicaments à ceux qui n'en ont pas encore.

« Si l'assurance-médicaments doit voir le jour, la proposition devra être ambitieuse et audacieuse, tout comme l'assurance-maladie à ses débuts », explique Fiona Clement, chercheuse en politiques de santé à l'Université de Calgary.

.....

L'enjeu est de taille, surtout pour les aînés qui sont, et de loin, les plus grands consommateurs de médicaments d'ordonnance.

.....

Mais nous ne devrions pas prétendre que ce sera facile, enchaîne-t-elle, parce qu'il existe tellement d'intervenants qui ont un intérêt dans la livraison de médicaments — Ottawa, les provinces et les territoires, les assureurs privés, les employeurs, les syndicats et, bien sûr, les patients — qu'il sera difficile de trouver un consensus, encore moins l'unanimité.

On qualifie souvent l'assurance-médicaments de « symphonie inachevée de l'assurance-maladie ». Il vaut donc la peine de rappeler l'histoire de l'origine de l'assurance-maladie et de la raison pour laquelle les médicaments n'étaient pas financés par l'État en tout premier lieu.

Dans la période enivrante qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, de nombreux progrès médicaux et technologiques ont suscité un nouvel espoir, mais avaient rendu l'accès aux soins de santé de plus en plus inabordable pour les Canadiens.

Les gouvernements provinciaux ont réagi en créant des régimes d'assurance publique, d'abord pour les soins hospitaliers, puis pour les soins médicaux, mais l'accès variait énormément d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement fédéral a chargé le juge Emmett Hall d'étudier la question. Le rapport historique de ce dernier était catégorique : L'assurance-maladie publique était une nécessité.

Ottawa a rapidement donné suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les services de soins de santé du juge Hall. En 1965, le gouvernement fédéral a accepté de financer 50 % des services hospitaliers et médicaux, à deux conditions : que l'accès soit universel (donc que personne ne se voie refuser des soins en raison de sa capacité de payer) et qu'il n'y ait aucun frais d'utilisation.

Néanmoins, les recommandations du juge Hall n'ont pas enthousiasmé tout le monde. Il s'est écoulé sept ans avant que toutes les provinces acceptent l'entente sur le partage

des coûts. (Le Québec a été la dernière province à adopter le régime d'assurance-maladie, en 1972.)

Même si la création du régime d'assurance-maladie a marqué un tournant décisif, Ottawa n'a que partiellement mis en œuvre les recommandations du rapport. En plus des services dispensés par les hôpitaux et les médecins, la commission Hall a déclaré que l'assurance-maladie devrait inclure les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les services optiques, les soins à domicile et les services de santé mentale et de toxicomanie, mais que ces services pouvaient être ajoutés progressivement.

Cette expansion proposée de l'assurance-maladie n'a jamais eu lieu.

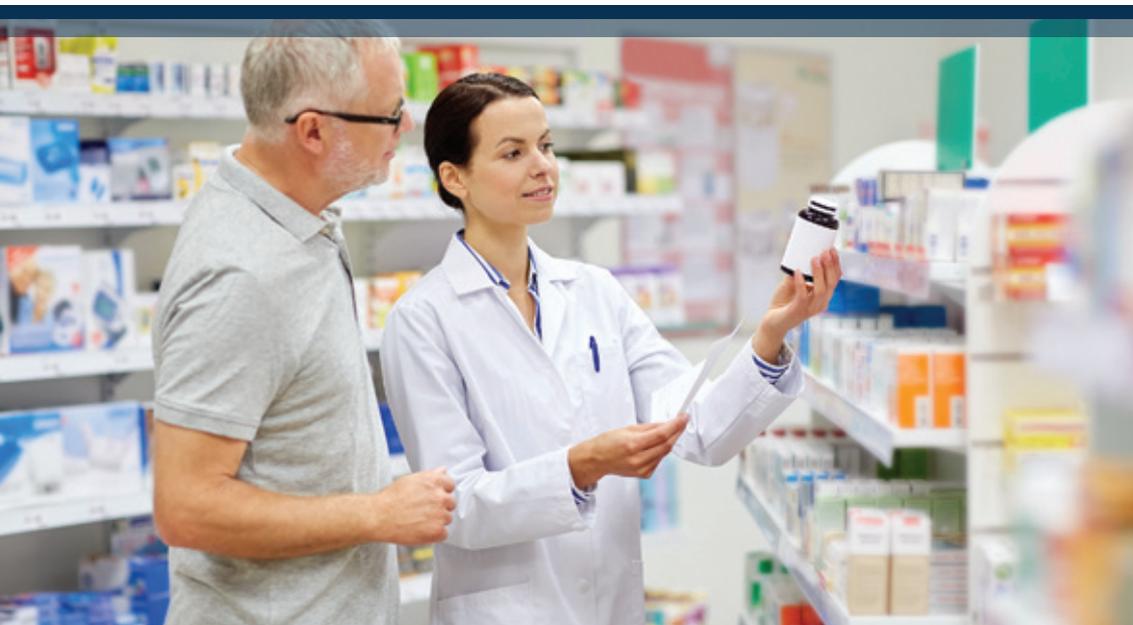
Les médicaments, par exemple, n'étaient pas considérés comme une priorité parce que la plupart étaient dispensés par les hôpitaux et assurés. L'autre cause de cette hésitation est qu'après la mise en place du régime d'assurance-maladie, les coûts de la santé ont grimpé en flèche, avec des augmentations à deux chiffres d'une année à l'autre. Les politiciens ont eu la frousse, et encore plus lorsqu'Ottawa a commencé à reculer par rapport à sa promesse de financement à parts égales. (À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral couvre 21 % des dépenses publiques de santé.)

Au lieu d'un système d'assurance-maladie cohésif, il s'est développé une courtoise de programmes d'assurance privés et publics, surtout pour les médicaments d'ordonnance.

Aujourd'hui, le Canada compte le nombre surprenant de 113 000 régimes d'assurance-médicaments privés et de 102 régimes d'assurance-médicaments publics différents qui ciblent des groupes démographiques comme les aînés et des personnes ayant des problèmes de santé particuliers.

En tout, environ 28 millions de Canadiens sont couverts par un régime d'assurance-médicaments, mais de manière inadéquate pour quatre millions d'entre eux, et 700 000 autres ne sont pas assurés.

« Un vrai gâchis », de dire Mary Lou Robertson, consultante et experte en matière d'accès



La chercheuse en politiques de santé à l'Université de Calgary Fiona Clement affirme que même si cela ne sera pas facile, un programme d'assurance-médicaments devrait être « ambitieux et audacieux ».



Le Dr Eric Hoskins dirige le Comité consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national. Très attendu, le rapport devrait être publié au printemps.

En tout, environ 28 millions de Canadiens sont couverts par un régime d'assurance-médicaments, mais de manière inadéquate pour quatre millions d'entre eux, et 700 000 autres ne sont pas assurés.

aux médicaments. « Il peut être très difficile de naviguer dans le système, surtout pour les personnes âgées. »

La perception générale du public est que tous les aînés sont couverts par le régime d'assurance-médicaments. Mais la réalité est bien différente.

Quatre provinces inscrivent automatiquement les aînés aux régimes publics d'assurance-médicaments à 65 ans — l'Ontario, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Dans les six autres provinces, l'inscription est volontaire.

Plusieurs régimes publics sont fondés sur le revenu et offrent un assortiment de primes, de partages de coût et de franchises, et les formulaires (la liste des médicaments assurés) peuvent être limités.

Bien entendu, de nombreux retraités ont aussi une assurance privée, et il circule aussi des idées fausses au sujet de ces régimes.

« On a l'impression que tous les fonctionnaires sont bien nantis, que nous avons des prestations en or », affirme Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

« Mais notre régime est de niveau intermédiaire et nous le payons. » (À l'heure actuelle, la proportion du partage des coûts est à parts égales [moitié-moitié] pour les retraités. Jusqu'au changement unilatéral du gouvernement conservateur en 2013, les retraités versaient 25 % des coûts. Retraités fédéraux conteste cela dans une poursuite judiciaire.)

M. Soulière mentionne que Retraités fédéraux croit qu'un régime universel d'assurance-médicaments devrait exister. « L'assurance-médicaments devrait faire partie de l'assurance-maladie : Les médicaments devraient être accessibles et abordables pour tous », précise-t-il.

À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas. Les primes, les franchises et les partages de coûts exercent tous des pressions sur les budgets, particulièrement sur les aînés à budget fixe. (Par exemple, la pension moyenne d'un retraité fédéral est inférieure à 30 000 dollars, et beaucoup dépendent de l'aide sociale pour joindre les deux bouts.)

« En ce moment, des gens doivent faire des choix difficiles : Payer le loyer et acheter de la nourriture, ou acheter leurs médicaments? C'est épouvantable. Cela ne devrait pas se produire au Canada », affirme la D^{re} Rita McCracken, médecin de famille et chercheuse à Vancouver.

« Il est essentiel d'avoir une approche plus rationnelle pour acheminer les médicaments aux personnes qui en ont besoin. Un régime national d'assurance-médicaments est probablement le meilleur moyen d'y parvenir », lance-t-elle.

Coûts des médicaments sur ordonnance en 2018

34 milliards \$
payés par les Canadiens pour les coûts des médicaments d'ordonnance en dehors des hôpitaux, dont :

14,5 milliards \$
payés par l'assurance publique

12,1 milliards \$
payés par l'assurance privée

7,4 milliards \$
payés de leur poche

Source : Institut canadien d'information sur la santé

Canadiens assurés

28 millions
avec assurance-médicaments d'ordonnance

4 millions
avec assurance inadéquate

700 000
sans assurance

Régimes d'assurance-médicaments au Canada

113 000
régimes privés d'assurance-médicaments

102
régimes publics d'assurance-médicaments

Au cours des dernières années, une avalanche d'études ont vanté les avantages d'un programme national unique pour remplacer l'actuel méli-mélo de programmes. En raison de la promesse d'économies importantes, allant de 4 à 10,7 milliards de dollars par année, elles ont piqué l'intérêt des politiciens et des décideurs.

Toutefois, les changements de politiques nécessaires pour réaliser ces économies, y compris des achats conjoints par toutes les provinces, une réglementation plus stricte des prix des médicaments, une utilisation plus agressive des médicaments génériques et un formulaire strict, ont suscité beaucoup moins d'attention.

Même si les dépenses globales en médicaments diminuaient, le coût augmenterait pour le gouvernement, se traduisant par une hausse des impôts. Selon certaines estimations, un régime national d'assurance-médicaments nécessiterait une hausse de deux pour cent des taux d'imposition sur le revenu, sinon des augmentations de l'impôt des sociétés, des retenues salariales (assurance-emploi, Régime de pensions du Canada, etc.) ou des primes pour l'assurance publique. Mais la question est épineuse, tout particulièrement durant une année électorale.

L'an dernier, les Canadiens ont dépensé 34 milliards de dollars en médicaments d'ordonnance en dehors des hôpitaux. De ce total, 14,5 milliards de dollars ont été payés par l'assurance publique, 12,1 milliards de dollars par l'assurance privée et 7,4 milliards de dollars de leur poche par les Canadiens.

Si l'objectif de la politique est de s'assurer que tout le monde bénéficie d'une assurance-médicaments, alors un régime national unique n'est pas la seule option.

En fait, il existe un certain nombre de définitions différentes de l'assurance-médicaments, fort bien expliquées dans un rapport préparé pour le Conference Board du Canada. Sous la direction de M^{me} Clement, les chercheurs ont formulé cinq options de création d'un système d'assurance-médicaments.

1) Assurance universelle financée par l'État
Selon ce modèle, tous les Canadiens bénéficieraient d'une assurance publique fondée sur un formulaire complet. Cette

option améliorerait l'accès pour les Canadiens qui sont actuellement sous-assurés, mais elle étriperait les régimes d'assurance privés. On réaliserait des économies globales, mais accompagnées d'une augmentation substantielle des dépenses publiques. Une transition vers ce modèle serait compliquée, mais elle se traduirait par une assurance uniforme et transférable pour les patients partout au pays.

2) Assurance de médicaments essentiels financée par l'État

Version plus modeste de la première, cette assurance publique consisterait en un formulaire de médicaments essentiels (potentiellement aussi peu que les 125 médicaments figurant sur les listes de médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la santé) pour tout le monde au Canada. Cette option garantirait l'accès aux médicaments essentiels pour tous. L'assurance privée resterait pratiquement en place. Et beaucoup de gens n'auraient toujours pas d'assurance adéquate.

3) Assurance financée par l'État avec franchises fondées sur le revenu

Ce modèle d'assurance publique ciblée offre une couverture à tous et ses coûts varient en fonction du revenu du ménage. Ce type de régime d'assurance est actuellement en place dans plusieurs provinces, dont l'Ontario et la Colombie-Britannique. Si un grand nombre de personnes étaient exemptées de payer les franchises et de partager les coûts, cela pourrait profiter à celles qui sont actuellement sous-assurées. Toutefois, cela ne réduirait probablement pas de façon importante les dépenses globales en médicaments.

4) Mandat individuel

L'approche exigerait que tous les Canadiens aient une assurance publique ou privée qui réponde à une norme précise. L'assurance obligatoire améliorerait l'accès aux médicaments pour ceux qui ne sont pas suffisamment assurés, mais pas pour ceux qui ont une assurance privée. Il en résulterait des différences importantes dans le niveau d'assurance. En théorie, cela ne devrait pas entraîner d'augmentations importantes des dépenses publiques, même si le contraire s'est produit au Québec, qui a adopté cette approche 20 ans auparavant.

5) Assurance facultative financée par l'État

La courtépente en place subsisterait, mais les Canadiens auraient la possibilité de contracter une assurance publique. Cette option n'aurait probablement pas beaucoup d'impact sur l'amélioration de l'accès aux médicaments ou l'optimisation des ressources, mais elle pourrait être intéressante pour les travailleurs indépendants. Relativement peu coûteuse pour le gouvernement, cette option serait la moins perturbatrice à mettre en œuvre.

Même si la notion d'un régime national d'assurance-médicaments unique a dominé le discours public, un modèle hybride est beaucoup plus susceptible de voir le jour. C'est parce que les provinces — qui, sur le plan constitutionnel, sont responsables de la prestation des soins de santé — gèrent maintenant des régimes publics d'assurance-médicaments et ont clairement indiqué qu'elles voulaient garder le contrôle.

Les deux provinces les plus peuplées, l'Ontario et le Québec, ont essentiellement dit qu'un régime national n'est pas envisageable.

Mais si Ottawa allonge des fonds assez considérables, il pourrait obtenir beaucoup de collaboration des provinces et combler une bonne partie des lacunes d'assurance.

M^{me} Robertson se dit plus préoccupée par la transition vers un nouveau fonctionnement que l'option que les gouvernements retiendront.

À son avis, « les aînés sont la population la plus à risque, parce qu'ils sont les plus grands utilisateurs des programmes publics ».

Ce qui compte pour les Canadiens âgés, dit-elle, ce n'est pas de savoir qui gère leur programme d'assurance, mais plutôt quelles en sont l'abordabilité et la simplicité.

« Idéalement, un régime d'assurance-médicaments devrait être aussi simple que de se présenter à la pharmacie avec sa carte d'assurance-maladie. Mais je ne pense pas que ce sera aussi simple », précise-t-elle.

« Je pense que, en fin de compte, nous aurons un système mixte comme celui qui est en place, mais avec moins de lacunes. »

La D^e Rita McCracken craint également que les gouvernements ne parviennent pas

à s'entendre sur un programme national, mais espère qu'ils appuieront au moins les programmes publics, surtout pour les aînés.

« La Fair Pharmacare [assurance-médicaments équitable] de la C.-B. est un très bon programme, c'est donc un bon point de départ », observe-t-elle. « Mes patients — même les plus vulnérables — ont de bonnes chances d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin et de conserver leur dignité. »

Selon M^{me} Clement, il est impératif que les politiciens et les décideurs s'entendent sur le meilleur régime d'assurance-médicaments possible et que la recherche de la perfection n'entrave pas la création d'un bon régime.

« Si cette fenêtre se ferme, je ne pense pas qu'elle s'ouvrira d'ici 20 ans. » ■

.....
André Picard est journaliste et chroniqueur dans le domaine de la santé au *Globe and Mail*, où il est rédacteur salarié depuis 1987. Il est également l'auteur de cinq livres à succès. Son dernier ouvrage s'intitule *Matters of Life and Death: Public Health Issues in Canada*.



Vous prévoyez déménager? Obtenez une récompense monétaire du RSG et utilisez-la pour voyager!

Le groupe de relogement RSG est une entreprise de services de relocation complets, sans frais et professionnelle. Il offre aux membres de Retraités fédéraux et à leurs familles ce qui suit :

Une récompense monétaire

Pour vos achats et ventes d'immobilier par l'entremise du RSG.

Des prix garantis (réduisez le stress et économisez)

Sur les services de déménagement.

Une vérification de facture gratuite

Avant de payer votre facture de déménagement.



Le groupe de relogement RSG
 PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.



Pour des témoignages de clients et plus d'information, visitez www.relocationservicesgroup.com

Composez le **1-866-865-5504**



APPRENDRE À GÉRER

Les aînés canadiens se renseignent alors que de plus en plus d'entre eux se tournent vers le cannabis

HOLLY LAKE

Même si la légalisation en octobre a pu réduire le sentiment de honte entourant la consommation de marijuana, le flou qui subsiste est peut-être plus intense que jamais.

À quelles fins devrait-elle être consommée? Qui devrait en consommer? Quelle quantité? Quand? Les questions ne manquent pas alors que le nombre de produits augmente sur les tablettes des magasins partout au pays. Et assez souvent, ce sont les aînés qui les posent. Ce n'est pas étonnant, car les producteurs de cannabis les ont en ligne de mire puisqu'ils représentent le segment de la population canadienne qui s'accroît le plus rapidement. Les gens vivent plus vieux, en prenant un nombre de plus en plus important de médicaments, et la plupart d'entre eux voudraient améliorer leur santé en en consommant moins.

Des personnes qui ont peut-être fumé de la marijuana à l'adolescence ou au début de la vingtaine sont maintenant sexagénaires ou septuagénaires. Elles ont

envie de tenter l'expérience à ce stade plus avancé de leur vie à présent que c'est légal et qu'elles savent d'où vient la marchandise.

« Il y a longtemps qu'elles n'en ont pas consommé, mais elles sont curieuses à son propos, bien que pas forcément pour les mêmes raisons que quand elles étaient jeunes », affirme Terry Lake, ancien ministre de la Santé de la Colombie-Britannique et actuel vice-président à la responsabilité sociale chez Hexo, un producteur de cannabis autorisé du Québec. « Elles y pensent dans le cadre d'un programme de santé et de bien-être, plutôt qu'à titre récréatif. »

Selon Rand Teed, conseiller et consultant en matière de drogues et d'alcool à Regina, les aînés font aussi partie d'un segment démographique où les gens sont sensibles à leur bien-être. « Et c'est une tranche d'âge qui tend à avoir un certain revenu disponible. »

M. Lake raconte une histoire qui lui a été relatée récemment à propos d'un autobus d'une maison de retraite qui s'est arrêté devant un magasin en Alberta. Tous ses passagers ont passé environ deux heures dans le magasin à poser des questions sur ce qui se trouvait sur les tablettes et « presque tous sont repartis avec un produit ».

Cependant, s'agissait-il du bon produit, voire quelque chose qui pourrait leur être utile?

« Si vous déposiez mes beaux-parents maintenant dans un magasin, ils ne sauraient pas où chercher ni quoi acheter », déclare David Hammond, professeur à la faculté de santé publique de l'Université de Waterloo. « C'est ce type d'enseignement qu'il faut prodiguer. »

Qu'il s'agisse de troubles du sommeil, de douleur, d'anxiété ou d'effets secondaires de certains traitements contre le cancer, comme les nausées, nombreux sont les maux qui amènent les gens à se tourner vers le cannabis.

« Vous pouvez lire tout et n'importe quoi à son sujet, qu'il peut guérir le cancer, que c'est la panacée contre tous nos maux et que sais-je encore », dit M. Hammond. « Je pense que la plus grande partie de ce qui circule sur le cannabis médicinal relève de l'anecdote, ce qui ne veut pas dire qu'il ne procure aucun bienfait thérapeutique. »

M. Teed est on ne peut plus clair : Ce n'est pas la panacée. « Ce n'est pas la pilule magique que tout le monde attendait pour sauver le système de santé. »

D'après lui, jusqu'à présent, le marketing a cependant dépassé et éclipsé la science. Alors que de nombreuses autres études peuvent être menées maintenant que la consommation de cannabis est légale, il faut du temps pour que ces travaux produisent des résultats. Entre-temps, les allégations vantant ses bienfaits se poursuivent.

« Le secteur s'est montré très efficace dans sa démarche de médicalisation de la consommation de cannabis. Cela a commencé il y a probablement 20 à 25 ans. Je pense qu'il s'est rendu compte que s'il ne pouvait pas médicaliser cette consommation, il ferait face à une opposition bien plus forte contre la légalisation », affirme M. Teed.

« Il y a donc eu une pression vraiment constante pour faire croire aux gens que la "marijuana médicinale" est absolument légitime. Mon avis sur la question est que certains cannabinoïdes ont sans conteste une certaine valeur thérapeutique. Mais les gens ont fait l'amalgame entre planer et aller mieux. »

.....

Les gens vivent plus vieux, en prenant un nombre de plus en plus important de médicaments, et la plupart d'entre eux voudraient améliorer leur santé en consommant moins.

.....



Rand Teed

M. Teed dit que la douleur est un concept intéressant à cet égard. Même s'il en existe différentes sortes dues à différentes causes, le message qui ressort de la documentation en faveur de la marijuana est tout simplement que celle-ci est bonne contre la douleur.

« Si vous souffrez, que vous ingérez du cannabis et que vous planez, il s'ensuit un changement d'humeur important, qui vous aide sans aucun doute à ne plus penser que vous souffrez, mais les gens ont alors rapidement l'impression que cela les aide. Si c'est tout ce que vous voulez, alors c'est très bien. Mais cela peut vouloir dire qu'il y a un problème médical qui reste ignoré. »

Le cannabis d'aujourd'hui n'est pas non plus celui que les aînés ont pu fumer au secondaire. M. Teed indique que le cannabis des années 1960 et 1970 contenait peut-être six ou sept pour cent de THC, le cannabinoïde qui a un effet psychoactif sur le consommateur. Le taux de cannabidiol (CBD), qui n'a pas de propriétés psychoactives, était sensiblement le même.

De nos jours, les taux de THC peuvent être compris entre 20 et 30 %, certains produits atteignant la barre des 80 %. Tandis que les taux de THC augmentent, ceux de CBD diminuent. Si quelqu'un entre dans un magasin qui vend du cannabis et demande quelque chose pour une douleur à la hanche, nul ne peut dire avec certitude avec quels produits cette personne ressortira.

Des renseignements qui sèment le trouble

Même les médecins ont du mal à s'y retrouver dans cette nouvelle réalité, car les renseignements qu'ils ont reçus jusqu'à présent sèment la confusion. Santé Canada avait tout d'abord affirmé que le cannabis pouvait convenir pour traiter l'anxiété, mais cette recommandation a depuis été abolie. Il s'avère que le cannabis peut accroître l'anxiété au fil du temps et réduire la capacité d'une personne à la gérer.

« Avec les aînés, le problème est que bon nombre d'entre eux prennent d'autres médicaments. Entre autres choses, le THC peut interagir avec les antidépresseurs », précise M. Teed, ce qui signifie que la dépression peut s'aggraver.

Et alors que le THC favorise l'endormissement, nombreux sont les signes qui indiquent qu'il a une incidence sur le sommeil paradoxal profond des gens.

En revanche, le CBD possède des propriétés anti-inflammatoires et analgésiques qui peuvent aider à soulager la douleur et peut-être permettre à certaines personnes de s'affranchir progressivement de médicaments antidouleur présentant plus de risques, comme les opioïdes.

« Je pense que nous devons beaucoup mieux renseigner le public sur ce qu'est réellement le cannabis », déclare M. Teed.

C'est pourquoi la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées a fait une analyse bibliographique et œuvre à l'élaboration de lignes directrices cliniques à l'intention des médecins pour les aider à s'y retrouver dans ce flou, à déterminer ce qui pourrait aider leurs patients et à identifier les risques, notamment de dépendance.

M. Hammond fait remarquer que, tant pour les médecins que pour les consommateurs avertis, la difficulté consiste aussi à définir les doses appropriées. Après tout, le cannabis n'est pas un produit uniforme : Les taux de THC et de CBD varient, tout comme les variétés utilisées pour créer les produits.

M. Lake convient qu'il est difficile de trouver le bon dosage. « Chaque personne a une réaction différente en fonction de son propre patrimoine génétique et de son état physiologique du moment. »

Selon M. Hammond, dans un cadre de santé publique, la publicité ne contribue guère à améliorer les choses. Dans cette phase de transition, il faut moins se concentrer sur la promotion des marques et plutôt veiller à ce que les gens aient les renseignements dont ils ont besoin pour faire les bons choix.

« Pour ce qui est de l'alcool, la plupart des aînés boivent une bière ou un verre de vin sans appréhension, car ils peuvent prévoir comment ils vont se sentir », dit M. Hammond. « C'est le problème avec le cannabis. De nombreux aînés ne veulent pas planer haut et fort, et nous devons donc arriver à un stade où les gens peuvent déterminer la dose et savoir quel effet elle aura sur eux. »

Santé Canada a mis en place des règles strictes en ce qui concerne le marketing, qui limitent les actions que peuvent mener les entreprises. M. Lake souligne qu'Hexo accorde de nombreuses entrevues pour expliquer pourquoi les gens se tournent vers le cannabis. Hexo assiste à des événements publics et participe à des groupes d'experts. Hexo veille à ce que les détaillants connaissent leurs produits et soient capables de répondre aux questions les concernant, mais ne fait pas de promotion active auprès des aînés.

« Nous encourageons les gens à lire le plus possible. Mais comme nous n'avons pas le droit de faire d'allégations, nous ne pouvons pas leur dire combien consommer. Nous leur conseillons d'adapter leur consommation à leur organisme et de découvrir quel effet elle a sur eux. »

Santé Canada vient d'annoncer la mise en place d'un règlement pour les produits alimentaires et les extraits qui seront commercialisés plus tard cette année. M. Hammond indique que chaque produit alimentaire correspondra à une seule dose, ce qui permettra aux aînés de prévoir plus facilement l'effet qu'il aura sur eux.

Commencer « faiblement et lentement »

Alors qu'on met la dernière main aux recommandations des spécialistes de la coalition pour les personnes âgées, M. Teed dit que le meilleur conseil qu'il peut donner est de commencer « faiblement et lentement » avec un produit riche en CBD.

C'est exactement ce qu'a fait Pam Newland. Il y a un an, cette résidente d'Ottawa a demandé conseil à un médecin pour savoir si le cannabis pourrait aider à soulager ses fortes douleurs dues à l'arthrite qui l'empêchaient pratiquement de marcher et la tenaient éveillée la plupart des nuits.

Elle pensait qu'elle ne prendrait que du CBD, mais ils en sont arrivés à un produit contenant des quantités égales de CBD et de THC. Elle le prend le soir avant de se coucher à l'aide d'un vaporisateur et dit qu'il a « changé la donne ».

L'atténuation de la douleur lui a permis de mieux dormir instantanément et ce soulagement dure toute la journée. Alors qu'elle passait autrefois des semaines au lit à souffrir, elle peut maintenant se lever et être active. Elle a également pu arrêter les autres médicaments antidouleur qui, selon elle, n'aident en rien sa maladie de Crohn.

Même si tout le monde dans son entourage consomme du cannabis et en parle ouvertement depuis la légalisation, pour elle, les connaissances médicales sont essentielles. Elle n'a nullement l'intention d'aller dans un magasin, car elle ne se fie pas aux conseils d'un personnel qui n'est pas médecin.

« Sans quelqu'un capable de relier vos symptômes à ce qui est disponible sur le marché, vous risquez d'avoir une très mauvaise réaction », déclare M^{me} Newland. « J'ai des amis à qui c'est arrivé. Ils ne pensaient pas que cela marchait ou ils n'appréciaient pas cette impression de sortir de leur corps. À mon avis, ils ne prenaient tout simplement pas le produit adapté. Maintenant, ils sont rebutés et ne prévoient plus l'utiliser. C'est dommage, car pris dans les bonnes conditions, je sais combien cela peut aider. Je n'ai eu aucune expérience négative. C'est un médicament auquel je ferai toujours confiance. » ■

Cet article est publié à titre informatif seulement. Pour obtenir des conseils médicaux sur la consommation de cannabis, veuillez vous adresser à votre médecin de famille.

* Pam Newland est un pseudonyme, car cette dame se rend régulièrement aux É.-U. et souhaite éviter tout problème à la frontière.

COMPARAISON ENTRE TRADEX ET D'AUTRES COURTIERIS

DÉTAILS DU PORTEFEUILLE

10 000 \$ dans un CPG de 1 an dans leurs RÉER autogérés
17 600 \$ investis dans leur RÉER (frais d'entrée contre frais de sortie)
11 000 \$ dans leur fonds bancaire
35 000 \$ investis chez Tradex, ou ailleurs dans un CELI



	Frais administratifs	0 \$	227 \$
	Frais transactionnels	0 \$	50 \$
	Montant que mes placements ont versé pour des services courants à mes comptes	416 \$	1,453 \$
	Montant que le courtier a reçu pour s'occuper de mes comptes	416 \$	1,730 \$
Montant que Tradex a versé dans le compte d'Emily	Administration du RÉER	135 \$	S/O
	Frais de transfert	57 \$	S/O
	Rabais des Fonds Tradex	97 \$	S/O
	Frais administratifs remboursés	105 \$	S/O
	Frais totaux versés à Emily	394 \$	S/O
	Montant net que le courtier a reçu	22 \$	1,730 \$

POURQUOI BRIAN DEVRAIT-IL PASSER À TRADEX

- Service impartial d'employés salariés
- Revue de portefeuille gratuit et sans obligation
- Rabais annuel de Tradex
- Comptes sans frais
- Privilégie les fonds communs de placement à faible coût
- Société de fonds communs de placement sans but lucratif



Gestion Tradex Inc.
www.tradex.ca | 1600-85 rue Albert, Ottawa, ON K1P 6A4
info@tradex.ca | 613-233-3394



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

PERTE AUDITIVE

et liens sociaux

L'ouïe est un sens social. Nous comptons sur elle pour entendre et comprendre ce que disent les gens. Quand nous perdons l'audition, nous perdons l'un des liens qui nous unissent au monde. Nous nous replions sur nous-mêmes et nous nous montrons irritables de ne pas bien entendre et, pour certains, il devient frustrant de nous côtoyer. Les activités sociales vous permettent de partager de bons moments avec des êtres chers, mais la perte auditive peut nuire à votre participation active à une conversation avec les personnes qui comptent le plus pour vous.

Garder des liens sociaux malgré la perte auditive

Lorsque vous souffrez d'une perte auditive, les réunions amicales bruyantes relèvent du défi. La présence supplémentaire d'autres sources de bruit comme un fond musical ou des bavardages dans un restaurant peut créer une situation où il est difficile d'entendre même pour les personnes ayant une ouïe normale.

Si vous souffrez d'une perte auditive, voici quelques mesures à prendre pour vous aider à échanger avec les autres avec moins de difficultés dans toutes sortes de situations. Si vous sortez souper, choisissez un restaurant dont les aménagements réduisent le plus possible le bruit de fond. Regardez s'il y a des tapis, des carreaux de plafond en liège ou acoustiques, des rideaux, des nappes, des coussins de siège et d'autres éléments antibruit. Demandez une table située dans un coin ou un endroit tranquille à l'écart de la cuisine. Lorsque vous vous asseyez à une table, choisissez un siège qui vous permet de voir le plus possible de visages. Cela vous aidera à lire sur les lèvres quand les gens parlent. Par ailleurs, privilégiez un bon éclairage pour vous aider à capter des indices visuels. Parfois, le meilleur siège est celui situé à côté d'un ami ou d'un proche qui peut répéter des parties de la conversation que vous avez peut-être manquées.

Lors des fêtes, tenez-vous loin du centre de la pièce et de la source de musique. Placez-

vous le dos au mur ou contre des tissus d'ameublement, comme des rideaux, afin de bloquer les sons gênants. Les coins font obstacle au bruit sur plusieurs côtés. Essayez aussi de dire franchement aux gens que vous souffrez d'une perte auditive. Il est tentant de hocher la tête et de prétendre que vous entendez mais, généralement, les gens sont heureux de faire les efforts nécessaires pour s'adapter à vous.

L'une des stratégies les plus importantes pour mieux entendre dans le contexte des activités sociales consiste à porter vos prothèses auditives. Vous serez capable d'entendre ce que vous voulez entendre, même dans des situations où plusieurs personnes parlent. Vous pouvez même essayer au préalable différents réglages de vos prothèses auditives pour voir lequel convient le mieux aux contextes bruyants.

La perte auditive est souvent diagnostiquée trop tard

De nombreux cas de perte auditive liée à l'âge peuvent être subcliniques, ce qui signifie que la personne qui en souffre peut ne pas s'apercevoir des effets que la perte auditive a sur sa vie. La perte auditive survient si progressivement que les gens apprennent à vivre avec leurs problèmes d'audition en se mettant à lire sur les lèvres, en penchant la tête vers le son qu'ils essaient d'entendre ou en demandant régulièrement aux autres

de parler plus fort ou de répéter, avant même d'envisager qu'ils souffrent peut-être d'une perte auditive.

Le cerveau joue un rôle important dans l'adaptation à la perte auditive. Par rapport à une personne ayant une ouïe normale, il faut plus d'énergie mentale pour lire sur les lèvres, remplir les blancs et comprendre ce qui est dit, ce qui peut entraîner une fatigue mentale et même contribuer à mener vers la démence.

De plus, les professionnels de la santé n'effectuent généralement pas de dépistage de la perte auditive; ils attendent habituellement que leur patient mentionne qu'il entend mal avant que la perte auditive soit même diagnostiquée. L'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2012 et 2013 indique que 70 % des adultes canadiens ayant une perte auditive mesurée ne savaient pas qu'ils étaient atteints de déficience auditive. Au moment où la perte auditive est diagnostiquée et traitée, ses effets ont déjà fortement perturbé les relations sociales et la santé mentale de la personne.

Le dépistage de la perte auditive est important

Quarante-sept pour cent des adultes âgés de plus de 60 ans sont atteints d'un certain degré de perte auditive. Même si la perte auditive peut survenir à n'importe quel âge, les personnes de 60 ans et plus peuvent contribuer à la déceler de manière précoce en se faisant dépister une fois par an. C'est une mesure proactive que vous et vos proches apprécierez. ■

*Article fourni par **HearingLife Canada**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Prenez rendez-vous pour faire évaluer votre audition gratuitement et sans aucune obligation, à l'une de ses 200 cliniques et plus au Canada, en composant le 1-888-903-8146. Les membres qui vivent au Québec peuvent composer le 1-888-903-5391 pour prendre rendez-vous à l'une des cliniques du Groupe Forget.*

GOÛTEZ AUX TROIS DESTINATIONS (MÉCONNUES) LES PLUS ATTRAYANTES POUR LES GOURMETS EN 2019

Quand vous pensez aux hauts lieux de la gastronomie, il ne serait pas surprenant que votre cœur (ou votre estomac!) vous oriente vers les pâtes fraîches en Italie ou les savoureux macarons en France. Mais ne vous sentez-vous pas un appétit pour quelque chose de nouveau ces derniers temps? Une cuisine qui saura ravir votre palais et vous ouvrir les yeux sur un tout nouvel univers de possibilités culinaires?

Si c'est le cas, parcourez cette liste des nouvelles destinations les plus exaltantes pour les gourmets en 2019. Ajoutez ces pays à votre liste du cœur, et votre estomac vous en remerciera plus tard.

Pérou

Votre quête culinaire commence à Lima, capitale du pays et également pôle gastronomique de premier plan. Pour apporter une touche de modernité aux classiques culinaires, Lima combine les saveurs traditionnelles du Pérou en jouant avec les arômes. Où que vous alliez, soyez assuré de trouver du ceviche, le plat qui fait la réputation du pays et qui fait un clin

d'œil aux sashimis, mais avec une touche d'agrumes. Le ceviche est traditionnellement préparé avec du poisson cru plongé dans du jus d'agrumes, ce qui crée une réaction chimique qui développe une texture marinée, ressemblant à celle qu'aurait eue le poisson s'il avait été cuit. Associez ce mets délicat frais avec du maïs, des patates douces et une touche de piment fort, et vous n'aurez qu'une envie : en avoir une autre assiettée. Et le meilleur dans tout ça? C'est que le ceviche est un plat sain, composé d'ingrédients frais souvent locaux.

Vous n'aimez pas le poisson frais? Quittez la côte et aventurez-vous dans les Andes pour essayer les *anticuchos*, des chiches-kébabs

péruviens à base de viandes tendres et d'épices. Même s'ils sont traditionnellement préparés avec du cœur de bœuf, vous pouvez en trouver avec toutes sortes de viandes (et de légumes!) marinées et cuites en brochettes sur le grill. Autant vous prévenir, la viande sera absolument savoureuse, mais on la badigeonne généralement de sauce aux piments forts pour la relever. Si vous cherchez à atténuer le feu du piment, essayez quelques gorgées de *pisco sour*. Habituellement servie sous forme de cocktail, l'eau de vie de raisin appelée *pisco* est mélangée à des blancs d'œuf, du jus de lime, du sucre et des amers. Comme le *pisco sour* est considéré comme étant la boisson nationale du Pérou, buvez-le avec fierté.

Portugal

Dites *Adios* à l'Amérique du Sud et *Olá* à l'Europe, car la carte bien remplie du Portugal vous attend. Commençons par ses tendres poissons et fruits de mer, traditionnellement cuits à une perfection sublime. Même si vous ne pouvez pas vous tromper avec de la



Fruits de mer à la péruvienne



Cozido das furnas des Açores



Nouilles udon du Japon

morue grillée au jus de citron, pourquoi ne pas tester votre côté aventureux et déguster un savoureux plat de poulpe? *Le polvo à lagareiro* se cuisine avec le poulpe entier, d'abord bouilli puis rôti avec de l'ail et de l'huile d'olive. Servi avec de délicieuses pommes de terre, ce plat est un incontournable lorsque vous visitez le Portugal.

Quittez le continent pour vous rendre aux Açores, un archipel portugais qui a fait ses preuves quand il s'agit de concocter des plats appétissants. Tout d'abord, commandez un *cozido das furnas* sur l'île de São Miguel, un plat de viande et de légumes qui mijotent dans un chaudron enterré, dans la chaleur des sols volcaniques. Après des heures de cuisson, goûtez à ce plat succulent qui exhale un arôme braisé. Ensuite, votre estomac vous mène jusqu'à l'île de Terceira, où vous trouverez l'*alcatra*, un ragoût açorien. Le jarret de bœuf est mariné et cuit dans un plat en terre jusqu'à devenir un aliment tendre et réconfortant que vous mangerez à satiété et que vous pouvez arroser d'un

verre d'un vin unique produit sur l'île de Pico. Les vignes de Pico constituent un paysage éthéré et le raisin de l'île pousse entre les pierres de lave et dans le sol acide. Malgré ces conditions inhabituelles, l'île produit du vin de cette manière depuis plus de 500 ans.

Japon

Continuez votre voyage en Asie, où le Japon brille en tant que havre culturel pour les apprentis gourmets. Cette liste serait incomplète sans les sushis frais du marché aux poissons de Tokyo. Des saveurs délicieuses enveloppées dans du riz préparé à la perfection et des algues. Qu'y a-t-il de meilleur au monde? Saisissez vos baguettes pour en déguster quelques-uns. Vous pourriez bien dénicher votre nouvelle conjugaison de saveurs préférée!

Même si, au Japon, vous vous devez de manger quelques-uns des sushis les plus frais de votre vie, la gastronomie de ce pays du Pacifique ne se résume pas aux algues et au riz vinaigré. Régalez-vous avec un bol de

nouilles *udon* tendres et épaisses, flottant dans un bouillon chaud que vous aurez envie d'engloutir immédiatement. (Conseil d'expert : il est en fait impoli de *ne pas* aspirer vos nouilles, car c'est un geste qui est considéré comme un signe de plaisir. Alors, aspirez-les jusqu'à la dernière!) Ne manquez pas d'essayer les tempuras, qui peuvent être à base de légumes, de poissons et de fruits de mer. Enrobée d'une pâte légère, frite et toujours délicieuse, cette collation est étonnamment plus saine qu'il n'y paraît. La pâte reste légère et est étonnamment peu grasse pour un aliment frit. Et son goût délicieux ne gâte rien.

Alors, faites vos valises et aiguisez votre appétit, car un monde de saveurs vous attend! ■

Article présenté par **Collette**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Pour de plus amples renseignements sur l'organisation d'un voyage vers votre destination préférée pour les gourmets l'an prochain, allez à collette.com/nafr-fr/.

 **collette**
YOUR WORLD AWAITS. LET'S GO.

Voyager est toujours une expérience d'apprentissage révélatrice. Vous pouvez rencontrer de nouvelles personnes, découvrir des cultures différentes et, bien sûr, déguster des mets nouveaux et délicieux. Où vous mènera votre prochaine expérience d'apprentissage?

Collette offre plus de 160 circuits sur les sept continents, allant des circuits terrestres complets aux croisières fluviales, en passant par les voyages en train et les expériences en petits groupes, et bien plus encore.

laissez-vous guider par collette

économisez 100\$ par personne (pp)

lorsque vous mentionnez être membre de l'Association nationale des retraités fédéraux lors de la réservation*

Appelez Collette au 866-413-3762 ou communiquez avec votre voyageur local. Mentionnez que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Utilisez aussi le code NAFSAVE, pour économiser jusqu'à 500 \$ pp sur des aubaines saisonnières.

*Pour obtenir le rabais, utilisez le code NAFSAVE. Les économies comprennent l'offre de rabais au détail et le rabais associé à votre numéro de membre. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez www.collette.com/nafr-fr/. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, rég. n° 3206405; C.-B., rég. n° 23337

Pour plus de détails, visitez www.collette.com/nafr-fr/.

La location d'une maison de vacances VOUS CONVIENT-ELLE?



La location de maisons de vacances connaît un grand essor. Et pourquoi pas? Elle offre de nombreux avantages comparativement aux chambres d'hôtel traditionnelles, notamment l'emplacement, le prix, les commodités et même une expérience de voyage plus authentique. Voici quelques questions à vous poser pour savoir si une telle location convient à vos vacances.

Quelle est ma destination?

Examinez bien le voisinage de l'hébergement visé. L'intérieur de la maison est peut-être idéal pour vous, mais les environs doivent également être à la hauteur de vos attentes. Étudiez le quartier de la résidence et trouvez les restaurants, les épiceries et les attractions touristiques qui sont à proximité.

Enfreignons-nous des lois?

Dans certaines régions, la location de maisons à court terme est mal vue, voire illégale. Des recherches approfondies et une diligence raisonnable devraient vous indiquer si la location d'une maison est autorisée là où vous voyagez, avec toutes les conséquences que cela comporte pour vous ou vos hôtes.

Est-ce un endroit accessible?

Si vous ou un compagnon de voyage utilisez une canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant, renseignez-vous sur l'accessibilité de l'endroit que vous louerez avant de faire une réservation. Y a-t-il un ascenseur? Y aura-t-il quelqu'un pour aider avec les bagages? En posant ces questions d'avance, vous éviterez les surprises à votre arrivée.

Quelles sont les règles du foyer?

Chaque maison et chaque hôte diffèrent. Il n'est pas toujours facile de vous en souvenir chaque fois que vous voyagez, mais c'est très important. Ce qui est acceptable pour un séjour ne convient pas nécessairement pour un autre. Qu'arrive-t-il si vous égratignez le

plancher de bois franc? Devrez-vous payer des frais d'entretien si vous ne lavez pas la vaisselle? Les règles du foyer devraient répondre à toutes ces questions et à plusieurs autres. Si ce n'est pas le cas, demandez à vos hôtes. Ils sont là pour vous aider et il va de soi que mieux vaut prévenir que guérir.

Quelles sont les commodités?

Renseignez-vous pour savoir ce qui est inclus et ce qui ne l'est pas, pour planifier en conséquence. Avez-vous besoin d'un réfrigérateur pour vos médicaments? En cas de longs séjours, y a-t-il une laveuse et une sècheuse sur place? Le sel, le poivre, les casseroles, les poêles et autres articles de base sont-ils fournis? Y a-t-il une connexion sans fil? Celle-ci peut être vraiment utile lorsque vous voyagez, surtout si c'est une toute nouvelle destination pour vous. Cette connexion facilitera vos recherches sur les environs et offrira une façon de communiquer avec votre famille sans frais d'itinérance coûteux.

Après avoir répondu à toutes ces questions, vous devriez être en mesure de faire vos réservations en toute confiance, sachant que votre séjour sera dans un endroit qui répondra à toutes vos attentes. Qui sait, rester dans un hôtel pourrait devenir chose du passé. ■

© Johnson Inc. Article gracieuseté de **Johnson Inc.** (« Johnson »). Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. et fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique.

Johnson est un intermédiaire d'assurance spécialisé dans le secteur des assurances habitation, auto et voyage, y compris les assurances collectives. Pour de plus amples renseignements sur Johnson, visitez le site www.johnson.ca/quebec/.

Article fourni uniquement à titre informatif. Aucun énoncé du présent article ne change les modalités de toute police d'assurance. Pour obtenir une description complète des garanties, lisez votre contrat d'assurance et communiquez avec votre fournisseur ou intermédiaire d'assurance.

LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS

Retraités fédéraux continue de jeter des ponts pour les vétérans

CANDACE JAZVAC

À l'automne 2017, l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) a mis sur pied une initiative de communication avec les vétérans, pour être à l'écoute de ces derniers et mieux comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas pour eux lors de leur transition de reprise de la vie civile et par la suite.

Au nom de nos membres, dont environ 60 000 vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) et anciens de la Gendarmerie royale du Canada, nous voulions comprendre comment mieux répondre aux besoins des vétérans et de leurs familles dans un contexte politique en évolution, avec de nombreux autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui travaillent également en leur nom.

Depuis le lancement de l'initiative, Retraités fédéraux a organisé 12 forums publics, un sommet en avril 2018 et un atelier de collaboration approfondie en novembre dernier. Notre équipe a également assisté à des conférences et rencontré de hauts fonctionnaires des bureaux du ministre des Anciens Combattants, des ministères et des organismes non gouvernementaux qui servent les vétérans et leurs familles. Cette initiative a produit des résultats tangibles : une compilation de 200 pages des témoignages des vétérans et de leurs familles pendant la tournée de forums publics, un résumé, un rapport détaillé sur le sommet qui décrit les possibilités de réussite, de même qu'une nouvelle carte pour les membres de Retraités fédéraux qui sont des vétérans des FAC qui a été remise à plus de 7 000 membres, leur permettant de se prévaloir des politiques de bagages gratuits offertes par plusieurs transporteurs aériens importants.

Mais, ce qui est peut-être encore plus important, c'est que l'initiative a aidé à établir et à enrichir les liens entre les ministères et les organismes non gouvernementaux au service des vétérans et de leurs familles. En novembre, Retraités fédéraux a organisé un atelier d'une journée complète pour établir des liens et des possibilités de collaboration. L'atelier portait sur le vécu et les témoignages dont les vétérans et leurs familles nous ont fait part lors de la tournée de forums publics. Les participants ont échangé de l'information sur les programmes et les services offerts aux vétérans et à leurs familles, ainsi que sur les nouvelles initiatives à venir. Il a également mis en lumière les lacunes qui persistent.

« Dans tout cela, notre but était d'être à l'écoute des vétérans et de leurs familles et, plus récemment, de mettre sur pied un milieu

de collaboration et de communication entre les organisations au service des vétérans », précise Simon Coakeley, DG de l'Association nationale des retraités fédéraux. « Nous savons qu'aucun organisme ne peut, à lui seul, répondre à tous les besoins de tous les vétérans. Toutefois, en tirant parti de nos forces et en travaillant ensemble, nous obtiendrons de meilleurs résultats pour cette communauté, qu'il s'agisse de fournir aux vétérans et à leurs familles ce dont ils ont besoin ou de travailler ensemble pour informer le gouvernement et le tenir responsable. »

Ce sentiment était partagé par le ministre d'Anciens Combattants alors en poste, Seamus O'Regan, qui s'était également joint à l'atelier de novembre pour répondre aux questions et conclure une journée de discussions et de collaboration fort productive.

« Je ne crois pas que le gouvernement ou notre propre ministère détiennent toutes les réponses », a souligné le ministre O'Regan. « Les idées viennent de réunions comme celle-ci, et le point culminant pour moi est de voir les gens échanger des poignées de main et des cartes professionnelles. Cela signifie que les pratiques exemplaires sont partagées à travers le pays et que les gens travaillent en collaboration pour les vétérans et leurs familles. »

À l'approche des prochaines élections fédérales, les témoignages des vétérans et de leurs familles continuent de nous motiver et de nous inspirer. Même si l'Initiative de communication avec les vétérans a réalisé d'importants progrès pour jeter les bases du succès, le travail ardu d'apporter les changements se profile toujours à l'horizon.

« Nous avons entendu haut et fort que nous avons tous beaucoup de travail à faire pour offrir des services aux vétérans et à leurs familles et pour défendre leurs intérêts », a déclaré Jean-Guy Soulière, président de Retraités fédéraux. « À l'approche des élections fédérales, le temps est venu de travailler ensemble, et nous avons hâte de prendre des mesures concrètes avec les partenaires rencontrés pendant cette initiative, pour y parvenir. » ■

.....

Pour en savoir plus sur l'Initiative de communication avec les vétérans et consulter les rapports, allez à www.retraitesfederaux.ca/veterans

.....

Candace Jazvac est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.

INFOPENSIONS

Trouver un équilibre entre les rendements des placements et les responsabilités sociales

PATRICK IMBEAU

Walmart, Microsoft, MasterCard, Nestlé, Facebook, World Wrestling Entertainment, Taiwan Semiconductor Manufacturing Co, Grand Central Shopping Centre (Birmingham, Royaume-Uni), Willa Springs Shopping Center (Orlando), Goodman Pudong Airport (Chine), Revera Retirement Living, Australian Food & Fibre Ltd et l'autoroute 407 de l'Ontario. Quel est leur dénominateur commun?

Vous donnez votre langue au chat?

Tous sont des exemples de sociétés immobilières, de sociétés cotées en bourse ou de projets d'infrastructure auxquels l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) ou Investissements PSP (PSP) a consacré vos fonds de retraite.

Le Canada abrite certains des plus grands régimes de retraite au monde et ceux-ci placent des milliards de dollars partout sur la planète. Ils investissent dans les marchés publics, les placements privés, l'immobilier, les infrastructures, les ressources naturelles et la dette privée. Cependant, plusieurs d'entre nous ne savent pas à quoi cet argent est dépensé. Lorsque nous achetons des fonds communs de placement ou cotisons au RPC ou à un régime de retraite privé, nous pouvons investir nos fonds par inadvertance dans des causes ou des entreprises que nous n'aimons pas.

Traditionnellement, il était difficile pour les fiduciaires de régimes de retraite au Canada d'examiner les répercussions sociales de leurs placements. Cela ne signifie pas qu'ils doivent agir de manière déshonorable ou contraire à l'éthique. Cela veut dire qu'ils ne peuvent agir en fonction de convictions personnelles, politiques, sociales ou économiques. Leurs décisions doivent comprendre une attente raisonnable de rendement sur le capital investi.

Seuls les résultats financiers compteraient, alors? Pas tout à fait.

De plus en plus, les tribunaux constatent que l'intérêt supérieur du bénéficiaire repose non seulement sur des délibérations financières ciblées, mais qu'ils doivent également tenir compte de critères non financiers, comme le statut du bénéficiaire en tant que membre responsable de la société. Ces facteurs peuvent être importants pour les investisseurs qui, comme les régimes de retraite, adoptent une vision à long terme. Par exemple, les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques importantes sur le futur passif d'un régime de retraite. Le fait d'ignorer les impacts des investissements sur les générations futures comporte un risque. Ignorer les pratiques commerciales contraires à l'éthique et les manquements aux droits de la personne constitue aussi un risque, car cela peut entraîner des représailles publiques et des conséquences financières.

De nombreux régimes de retraite cherchent maintenant à réduire les risques en adoptant des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). C'est le cas d'Investissements PSP, qui produit un rapport sur les placements responsables décrivant son objectif de réduction du risque en intégrant les facteurs ESG à l'ensemble de son processus de placements et à toutes

les catégories d'actifs. Lors de l'évaluation des placements, les gestionnaires tiennent compte de données comme l'engagement communautaire, la sécurité des produits, la rémunération des dirigeants, les changements climatiques, la pollution et bien d'autres encore.

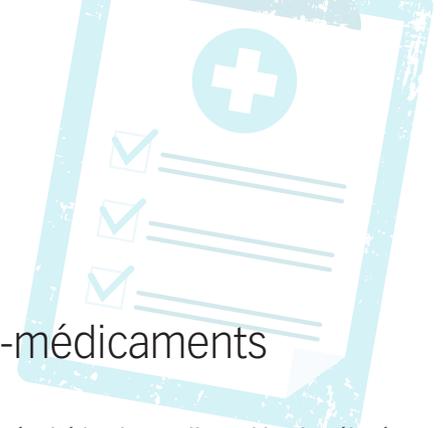
Même s'ils tiennent compte de l'avenir et constituent une nouvelle façon de gérer les risques, les principes ESG soulèvent encore des questions. Tout comme Investissements PSP, l'OIRPC intègre les risques ESG dans ses décisions de placement. Dans son rapport de 2018 sur les placements durables, l'OIRPC a déclaré qu'il prenait en considération des facteurs comme les droits de la personne, mais qu'il investissait encore dans deux sociétés pénitentiaires privées. Tim Nash, planificateur financier et fondateur de Good Investing, un service d'accompagnement en placements, a déclaré à *Global News* que l'OIRPC ne respectait pas ses propres politiques et qu'il n'aurait pas dû inclure ce type de sociétés dans son portefeuille de placements.

Même en suivant les lignes directrices ESG, les décisions relatives aux placements peuvent être subjectives. Les investissements dans les prisons privées constituent-ils un risque s'ils engendrent des rendements? Qu'en est-il des fabricants d'armes ou des sociétés pharmaceutiques?

Un geste demeure à votre portée : vous assurer que vos propres placements tiennent compte de vos croyances personnelles. Demandez à votre conseiller financier où vont vos fonds. Sa réponse pourrait vous surprendre. ■

.....
Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

BILAN SANTÉ



Retraités fédéraux diffuse son point de vue sur l'assurance-médicaments

JESSICA SEARSON

Le Canada est le seul pays développé à avoir un régime de soins de santé universel qui ne comprend pas de régime national d'assurance-médicaments. Et nous accusons un retard considérable par rapport aux médicaments abordables, en payant certains des prix les plus élevés pour les médicaments pharmaceutiques.

L'Institut canadien d'information sur la santé rapporte une augmentation exponentielle des dépenses en médicaments au Canada, passant de 2,6 milliards de dollars en 1985 à plus de 33 milliards de dollars en 2017.

Dans l'intervalle, la courbe de régimes publics et privés du Canada prive encore des millions de personnes sans assurance-médicaments. Même les Canadiens assurés peuvent aussi avoir de la difficulté à payer leurs médicaments.

On estime qu'un Canadien sur dix n'a pas les moyens de faire remplir ses ordonnances. Les gens sautent ou réduisent les doses, ou ne font pas remplir les ordonnances, ce qui contribue à un état de santé moins bon et à des défis supplémentaires pour notre système de soins de santé.

Même les retraités fédéraux ont connu leurs propres difficultés, lorsque le gouvernement a modifié le ratio de partage des coûts avec les pensionnés en 2015 en raison de l'augmentation des coûts du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). De nombreux membres ont dit que le RSSFP devient trop dispendieux et certains se retirent complètement du régime.

En raison de ce contexte, le gouvernement cherche à apporter un changement.

Au cours de l'été 2018, le nouveau Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments a

entrepris des consultations auprès des Canadiens pour connaître leurs points de vue sur un régime national.

Afin d'obtenir les commentaires de ses membres, l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) a préparé un sondage fondé sur le questionnaire du Conseil consultatif. Les résultats ont servi de fondement à un mémoire écrit présenté au Conseil consultatif.

Plus de 8 400 membres de partout au pays ont répondu, et 70 % des répondants étaient d'accord pour dire qu'un changement au statu quo s'impose.

Une majorité écrasante de répondants étaient d'accord avec bon nombre des objectifs et l'importance de l'assurance-médicaments nationale. Par exemple, ils s'entendaient généralement pour dire que tous les Canadiens devraient avoir un accès abordable aux médicaments d'ordonnance, que les Canadiens devraient avoir le même accès aux médicaments, peu importe où ils vivent, et que l'accès devrait être fondé sur les besoins et non sur la capacité de payer.

Environ 76 % des membres sont tout à fait d'accord pour dire que les médicaments d'ordonnance devraient faire partie de notre système de santé, au même titre que les médecins et les hôpitaux. Près de 17 % des répondants étaient aussi relativement d'accord avec cela. Un nombre important de répondants appuyaient aussi le droit des individus de choisir le régime d'assurance-médicaments qu'ils veulent — environ 41 % des répondants étaient tout à fait d'accord et 36 % relativement d'accord.

En ce qui concerne les régimes privés d'assurance-médicaments, environ 80 % étaient d'accord — dont 50 % étaient fortement d'accord — pour dire que l'assurance-médicaments nationale devrait être coordonnée avec les régimes privés.

Les méthodes de financement de l'assurance-médicaments présentaient un degré élevé de variabilité. Les copaiements (partage des coûts)

ont récolté le niveau d'appui le plus élevé, suivis des franchises, de l'impôt et des primes.

Pour la plupart des membres, il est très important de maintenir leur niveau actuel d'assurance-médicaments. De plus, 55 % étaient tout à fait d'accord et 34 % relativement d'accord pour dire qu'il est également important de pouvoir choisir diverses options offertes par leur régime d'assurance-médicaments sur ordonnance.

Globalement, les membres ont convenu qu'un régime national d'assurance-médicaments aiderait le gouvernement à mieux contrôler les coûts et que les dépenses personnelles seraient réduites. Dans une étude, le directeur parlementaire du budget estime que l'assurance-médicaments nationale pourrait économiser environ 4,2 milliards de dollars.

Le rapport du Conseil consultatif devrait être diffusé au printemps.

Dans son mémoire, Retraités fédéraux a inclus plusieurs points à prendre en considération, dont la nécessité d'améliorer la communication afin de mieux faire connaître et comprendre l'assurance-médicaments au Canada, ainsi que la participation de la nouvelle ministre des aînés au processus décisionnel. Ce mémoire se trouve sur notre site Web, à www.retraitesfederaux.ca/memoire-assurance-medicaments.

À l'heure actuelle, les feux qui sont braqués sur l'assurance-médicaments et le moment retenu pour la diffusion du rapport très attendu du Conseil consultatif donnent à penser qu'il s'agira d'un enjeu clé lors des prochaines élections. Retraités fédéraux continuera de fournir plus de renseignements, pour que les membres demeurent au fait de tout développement.

Retraités fédéraux croit que les Canadiens devraient avoir accès à des médicaments d'ordonnance à prix abordables peu importe où ils vivent, et attend avec impatience le rapport du Conseil consultatif. ■

Jessica Searson est agente des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

CE QUE LES ÉLECTIONS DE 2019 NOUS RÉSERVENT

CANDACE JAZVAC

Une chose est sûre : même si les experts d'Ottawa se chamailleront au sujet de la date, il y aura des élections fédérales en 2019.

Actuellement prévues pour le 21 octobre, les élections entraîneront une rafale de promesses électorales de la part de politiciens de toutes allégeances, des promesses visant à obtenir des votes et à dresser des plans pour le pays. Pour l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux), les élections donnent l'occasion de faire progresser nos objectifs de défense des intérêts et d'amplifier la voix de nos membres auprès des politiciens qui font des promesses.

Les aînés représentent le groupe qui connaît la croissance démographique la plus rapide au pays. Le gouvernement a un rôle important à jouer dans l'adaptation des politiques et des systèmes publics aux besoins des aînés d'aujourd'hui et dans la planification concrète de nos politiques et systèmes pour les aînés de demain. En prévision des prochaines élections fédérales, Retraités fédéraux prévoit lancer sa campagne pour s'assurer que ces questions sont au centre du programme politique.

En novembre 2018, Retraités fédéraux a rencontré des organismes œuvrant pour les aînés à Toronto, avec ces deux objectifs : déterminer les principales politiques sur lesquelles concentrer les efforts en vue des prochaines élections et commencer à étudier

les possibilités de collaboration. Travailler avec les organismes alliés sera essentiel à notre succès en 2019. Notre bassin de 176 000 membres crée une impression durable en soi, mais lorsqu'on lui ajoute celui d'autres organismes qui luttent pour les mêmes politiques, nous sommes encore plus forts. L'atelier d'une journée a réalisé les objectifs visés. La sécurité du revenu de retraite, une stratégie nationale pour les aînés et le régime d'assurance-médicaments sont les principales politiques revendiquées par les organismes collaborateurs. Retraités fédéraux se consacre également aux enjeux liés aux vétérans et à leurs familles. Cette première étape importante et préliminaire a préparé le terrain de notre succès cette année.

Depuis le lancement de notre campagne, l'équipe de la défense des intérêts de Retraités fédéraux a travaillé assidûment à l'élaboration de troupes d'outils pour s'assurer que nos membres ont tout ce qu'il leur faut pour participer à cette élection. Comprenant des cartes postales, des pétitions, de la formation en ligne et des guides étape par étape, nos troupes d'outils visent à rendre la participation à la campagne électorale amusante et accessible pour tous les membres. La culture du bénévolat évolue, et nous comprenons que nos membres mènent une vie bien remplie, dynamique et souvent occupée. Notre objectif est d'offrir à chacun la possibilité de contribuer de diverses façons à nos initiatives de défense des intérêts.

Ensemble, nous pouvons obtenir assez de visibilité et exercer assez de pression

pour que les promesses politiques tiennent sérieusement compte des besoins de nos membres et de tous les aînés canadiens. Durant ces élections, nous nous efforcerons d'obtenir les bonnes promesses de la part des candidats, de sorte qu'en 2020, nous pourrions veiller à ce que ces promesses soient tenues.

Enjeux à surveiller au cours des élections fédérales de 2019

Sécurité du revenu de retraite

Les Canadiens méritent une retraite sûre. L'une des clés pour y parvenir est une source de revenus garantie et adéquate.

Selon des estimations de Statistique Canada, 12 % des familles de personnes âgées sont considérées comme ayant un faible revenu et 28,5 % des aînés célibataires se trouvent au seuil du faible revenu. Cela représente 600 000 Canadiens âgés vivant dans la pauvreté. Même si les augmentations récentes du Régime de pensions du Canada (RPC), du programme Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) constituent des pas dans la bonne direction, il faut en faire davantage pour que les Canadiens âgés puissent se permettre de vivre dans la dignité.

Il est prouvé que les prestations déterminées assurent la sécurité de la retraite et permettent aux Canadiens de continuer à contribuer aux économies locale et nationale. Jusqu'à 80 % de l'argent des prestations de pension qui est dépensé proviennent du rendement des investissements, qui réintègrent ensuite les économies

locales. Les petites collectivités profitent considérablement de l'impact des prestations de retraite déterminées. Dans des collectivités comme Moose Jaw (Saskatchewan), Nanaimo (Colombie-Britannique) et Orillia (Ontario), les régimes de retraite à prestations déterminées représentaient en moyenne près de 10 % du revenu total. La sécurité du revenu à la retraite est également liée à l'état de santé et à de meilleurs résultats en matière de santé, exerçant moins de pression sur nos systèmes de soins de santé.

Stratégie nationale pour les aînés

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour les aînés qui optimise la santé, la participation et la sécurité, pour que tous les Canadiens vieillissent dans la dignité et pour soutenir une économie forte au fil des générations. Les Canadiens âgés constituent le segment de notre population qui croît le plus rapidement, mais les lacunes en matière de politiques, l'absence de sécurité de la retraite stable et d'un système de soins de santé ciblé créent des obstacles à leur autonomie et au rôle essentiel qu'ils jouent au sein des communautés et d'économies saines et dynamiques. En nous attaquant à ces questions séparément, nous n'obtiendrons pas les résultats dont nous avons besoin. Avec une stratégie nationale pour les aînés dotée d'un plan coordonné, d'un financement dédié et d'objectifs responsables, nous pourrions répondre aux besoins changeants des aînés et veiller à ce que tous les Canadiens vieillissent dans la dignité.

Assurance-médicaments

Un régime national d'assurance-médicaments pourrait réduire les coûts, améliorer la santé de la population, permettre une meilleure surveillance des médicaments et alléger le fardeau des autres composantes du système de santé. Le Canada est le seul pays doté d'un régime de soins de santé universel à ne pas offrir aussi une assurance-médicaments universelle. Les Canadiens paient aussi certains des coûts les plus élevés pour les médicaments d'ordonnance. Un Canadien sur dix n'est pas en mesure de prendre ses médicaments d'ordonnance, parce qu'il n'en a pas les moyens. Certains ont estimé qu'un régime national coordonné d'assurance-médicaments pourrait permettre aux Canadiens d'économiser des milliards de dollars, tout en améliorant l'accès à des médicaments abordables. Retraités fédéraux attend avec impatience le prochain rapport du Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments.

Vétérans

Retraités fédéraux a travaillé inlassablement pour établir des liens entre les ministères et les organismes non gouvernementaux au service des vétérans et de leurs familles. Les commentaires dont les vétérans et leurs familles nous ont fait part lors de notre tournée de 12 forums publics, ainsi que les résultats du sommet et de l'atelier tenus ensuite continuent de guider notre travail. La mise sur pied du Groupe de

transition des Forces armées canadiennes du gouvernement fédéral pourra permettre d'atténuer certaines des difficultés vécues par les vétérans et leurs familles lors de la transition vers la vie civile. Retraités fédéraux cherchera activement, au sein des programmes des partis, des politiques qui répondent aux nombreux autres défis que nous cherchons à relever.

Retraités fédéraux est fier de ses 56 ans d'expérience en matière de défense des intérêts de ses membres et de tous les retraités. En collaboration avec nos bénévoles et nos 176 000 membres d'un océan à l'autre, nous poursuivons cette tradition de campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes qui visent à protéger les pensions et les prestations durement gagnées de nos membres contre les changements qui les menacent et à appuyer les politiques valables qui améliorent la vie de tous les Canadiens à la retraite. Associée à la force de notre association, cette tradition est au cœur de notre stratégie pour la campagne électorale fédérale de 2019, mais nous avons besoin de votre aide pour réussir. Pour connaître les mises à jour de notre campagne et les possibilités de participation, envoyez-nous un courriel à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca. ■

.....
Candace Jazvac est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Avis à tous les membres de Retraités fédéraux

Le montant de 5,40 \$ de votre cotisation annuelle représente le paiement de votre abonnement au magazine Sage.

(4 magazines par an, à 1,35 \$ le numéro)

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Après une carrière militaire réussie, l'ancienne membre des Forces armées Cheryl Lamerson continue d'aider les autres pendant sa retraite



Cheryl Lamerson et son mari Will Brooks en train de saluer la foule à bord d'un camion d'incendie ancien, pendant le défilé du Père Noël à Lunenburg en novembre dernier.

Photo : Vicki Mossman-Contrad, Lunenburg

TARYN GRANT

Réputée pour la discipline et l'uniformité, l'armée ne semble pas, à première vue, un choix idéal pour quelqu'un se considérant comme non traditionaliste. Mais, en 1975, les Forces armées canadiennes offraient à une adolescente la meilleure des voies vers l'indépendance et l'épanouissement.

Lorsque Cheryl Lamerson s'est enrôlée dès la fin de ses études secondaires, l'attrait résidait dans l'accès aux études universitaires et la possibilité d'ouvrir de nouvelles portes aux femmes dans le monde. Ce choix formatif précoce a nécessité beaucoup d'ambition et un peu d'idéalisme, traits de caractère qui n'ont cessé de définir les 40 années suivantes de la vie de M^{me} Lamerson, et continuent de le faire encore aujourd'hui.

« On fait ce qu'on connaît », remarque-t-elle humblement pour expliquer comment elle a transformé sa retraite en un projet constructif et enrichissant.

M^{me} Lamerson connaît le comportement humain à fond. En effet, elle a étudié la psychologie organisationnelle et obtenu un diplôme de premier cycle, puis une maîtrise et finalement un doctorat, grâce à des bourses d'études militaires. Et depuis bientôt 30 ans,

elle a mis ses connaissances à profit en conseillant les Forces armées sur la meilleure façon de faire un usage optimal de leur personnel. Elle est fière de certains des points forts de sa carrière : elle a travaillé à des programmes d'égalisation du recrutement et d'inclusion des femmes et des minorités raciales, ainsi qu'étudié et élaboré des stratégies pour s'attaquer à ce qu'elle qualifie de « stress de combat », communément appelé stress post-traumatique.

Et même si ses activités actuelles — aussi vastes que diverses, mais relevant néanmoins du bénévolat — peuvent sembler n'avoir qu'un lointain rapport avec la psychologie militaire, M^{me} Lamerson voit les choses différemment.

« Cela revient à examiner ses compétences acquises dans l'armée et à les mettre à profit dans un autre milieu. Ainsi, mes compétences en leadership, et en travail d'équipe ou en promotion de l'esprit d'équipe, et jusqu'à mes habiletés motivationnelles se font toutes utiles, qu'il s'agisse du club de jardinage, de l'association de généalogie, de la société du patrimoine, de comités municipaux ou du magasin de vente en dépôt communautaire de Lunenburg », observe-t-elle en faisant allusion à certaines de ses activités de retraitée.

Au moment de son départ de ses fonctions il y a huit ans, M^{me} Lamerson dirigeait plus de 100 psychologues, sociologues et adjoints membres du personnel militaire dans un bureau d'Ottawa. Aujourd'hui, cette colonelle retraitée supervise les quelque 100 bénévoles du magasin communautaire d'articles en consigne de Lunenburg — magasin qu'elle et son époux, le psychologue clinicien retraité Will Brooks, ont ouvert après leur déménagement en Nouvelle-Écosse tout juste après leur retraite.

M^{me} Lamerson confie que l'idée de l'entreprise à vocation sociale est née de sa passion pour la brocante et les antiquités, et de son désir de contribuer au bien-être de sa collectivité. Elle remet 50 % des produits de la vente aux consignateurs, garde 30 % pour couvrir les coûts opérationnels du magasin et fait don des 20 % restants à des œuvres de bienfaisance locales et nationales sélectionnées par ses bénévoles. Elle précise qu'en cinq ans et demi, elle a ainsi fait don d'environ 110 000 \$.

La retraite a l'air de réussir à M^{me} Lamerson, bien occupée à gérer ce magasin et à faire du bénévolat, tant au niveau local qu'auprès d'organismes de plus grande envergure comme l'Association nationale des retraités fédéraux. À l'évidence, une compréhension générale de la psychologie humaine ne peut que faciliter une telle transition, mais il se trouve aussi que M^{me} Lamerson a travaillé pendant plusieurs années à un programme des Forces armées aidant les membres à se faire une seconde carrière en fin de service. À l'approche de sa propre retraite, elle a suivi les mêmes conseils qu'elle aurait prodigués à tout autre collègue planifiant sa retraite.

En conséquence, elle et M. Brooks se sont bâti une vie presque aussi active que celle sur une base militaire, mais tout aussi non conventionnelle qu'une femme dans l'armée en 1975.

Non seulement leur demeure héberge-t-elle régulièrement divers visiteurs — médecins suppléants, étudiants et artistes de l'Académie de musique de Lunenburg —, mais elle abrite également un musée. Ce projet remonte à la carrière de M. Brooks au sein de divers services d'incendie et lui tient beaucoup à cœur. Le couple a construit sur sa propriété une caserne d'incendie qui, à l'en croire, « compte deux ou trois camions et un petit musée en haut ».

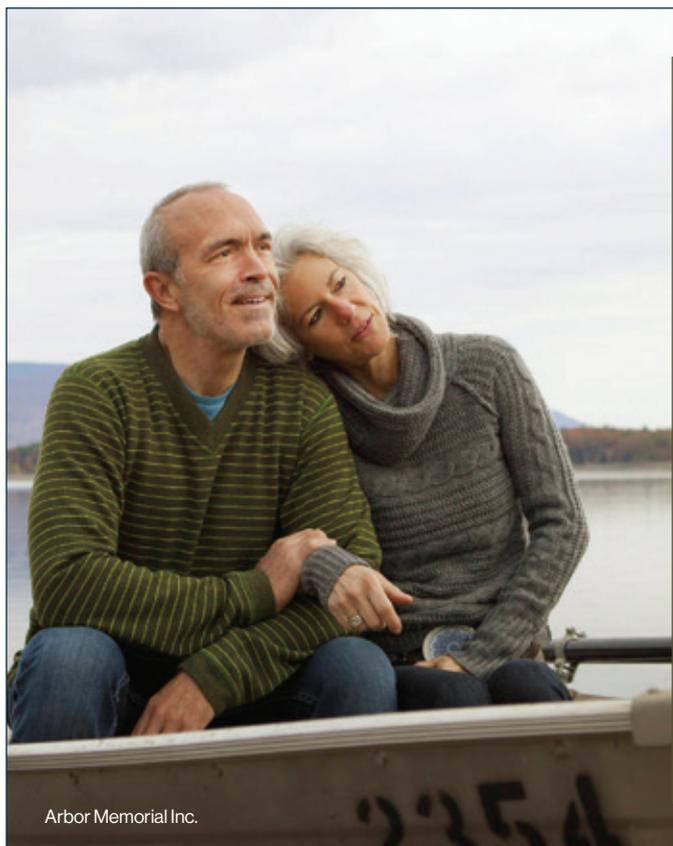
M. Brooks attribue à son travail de lutte contre les incendies deux jalons importants de sa vie : la rencontre de son épouse — quand M^{me} Lamerson a pris contact avec lui professionnellement afin d'en apprendre davantage sur un projet sur le stress post-traumatique auquel il travaillait alors — et l'idée d'établir la Fondation canadienne des

pompiers morts en service. Cet organisme de bienfaisance enregistré rend hommage aux pompiers morts dans l'exercice de leurs fonctions, perpétue leur souvenir grâce à un monument à Ottawa, et accorde du soutien financier à leurs familles.

De son couple, M. Brooks dit : « Je pense que le grand thème est que nous trouvons tous les deux du plaisir à aider les gens et que nous estimons de notre devoir de contribuer à la société si nous le pouvons ».

Presque à l'unisson, les deux qualifient de « partie de plaisir » leurs activités de bénévolat et de participation à la collectivité, comme s'il s'agissait d'un passe-temps, quoique cela semble aller beaucoup plus loin. M. Brooks et M^{me} Lamerson donnent tant et tellement régulièrement de leur temps, espace, connaissances et expérience que cela ne se résume plus à un usage bien établi, mais est bel et bien devenu un style de vie. ■

.....
Taryn Grant est journaliste et travaille au bureau d'Halifax du StarMetro.



Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance

Économies de **10%***

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%†**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT
Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Alliances
par Arbor Memorial



Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.
 † Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

Arbor Memorial Inc.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

C'est dans les cartes

Cartes de Retraités fédéraux pour les vétérans des FAC

Les vétérans admissibles ont répondu en grand nombre lorsque nous les avons invités à faire une demande de carte de membre de Retraités fédéraux conçue exclusivement pour les membres des Forces armées canadiennes l'automne dernier. Jusqu'à présent, nous avons posté plus de 7 000 cartes et continuons à recevoir des demandes. Avec cette nouvelle carte, les membres admissibles peuvent bénéficier d'une franchise de bagages augmentée lorsqu'ils voyagent sur des vols de Porter Airlines, de WestJet ou d'Air Canada, tant pour les voyages liés au service que pour les voyages d'agrément. Veuillez noter que cette nouvelle carte ne remplace pas les cartes NDI-75 ou UneFC. Pour en savoir plus, écrivez à service@retraitesfederaux.ca ou appelez au 1-855-304-4700 (sans frais).

Carte de service pour les vétérans (NDI-75)

Les vétérans des Forces armées canadiennes libérés entre février 2016 et septembre 2018 peuvent maintenant demander leur carte de service. Consultez la page de la Défense nationale sur le site Canada.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur l'admissibilité et le moment où vous pouvez présenter une demande.

Carte d'états de service de la GRC

En collaboration avec l'Association des anciens de la GRC, la GRC a créé une nouvelle carte d'états de service pour les membres sortants. Cette carte, qui reconnaît le service que les membres réguliers et civils ont fourni à la Gendarmerie et aide à les identifier comme des anciens de la GRC, n'est pas obligatoire. Pour en savoir plus et en faire la demande en ligne, consultez le site www.rcmp-grc.gc.ca.

Bénévoles recherchés

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation forte de plus de 176 000 membres et dotée de 79 sections d'un océan à l'autre, un poste au sein du Conseil d'administration de l'Association constitue une possibilité extraordinaire.

En plus des rôles et responsabilités habituels d'un administrateur, les membres de notre Conseil sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation et participent pleinement à l'avancement de sa mission.

Si vous souhaitez faire partie du Conseil et prêter votre concours pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca. Les mises en candidature pour les élections de 2019 se terminent le 15 mars.

Nouvelle allure pour la section sur les sections

Une nouvelle section sur les sections sera présentée dans le numéro de l'été 2019 de *Sage*. Ayant pour mandat de rendre le magazine *Sage* plus convivial et de mieux l'adapter aux besoins de ses membres et bénévoles, l'Association a consacré plus d'un an à en faire la conception et à mener une consultation à l'AAM pour présenter aux lecteurs un contenu plus intéressant. Bien que le magazine continuera d'honorer nos membres décédés, les annonces des sections seront remplacées par un répertoire élargi, qui comprendra une liste abrégée des événements importants des sections. Il y aura plus d'articles sur les membres et les bénévoles, et le magazine explorera plus de domaines pour offrir aux membres des nouvelles qu'ils peuvent utiliser. Nous attendons vos commentaires avec impatience.

L'argent découlant du pot

Avec la légalisation du cannabis au Canada, la question de son efficacité dans les soins de santé des aînés présente un immense intérêt pour nos membres ainsi que pour les Canadiens âgés en général. De plus, les spécialistes du marketing ont les aînés dans leur collimateur alors que le paysage de l'information continue à s'enrichir d'histoires sur les bienfaits de la marijuana. Le magazine *Sage* a été approché par des compagnies de cannabis pour l'achat de publicités dans le magazine, et l'Association veut savoir ce que vous en pensez. Nous prévoyons envoyer un court sondage par courriel dans l'un de nos prochains bulletins électroniques pour évaluer vos sentiments à ce sujet. Si vous ne recevez pas notre bulletin électronique mensuel, communiquez avec l'équipe des services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca, ou au 1-855-304-4700, pour obtenir de l'aide pour actualiser vos coordonnées et nous faire part de vos opinions.

Collette est de retour avec de formidables avantages en matière de voyage

Collette, partenaire de voyage de longue date, a récemment renouvelé son engagement envers Retraités fédéraux en concluant une entente à titre de partenaire de voyage exclusif de Retraités fédéraux. En plus de son offre de berlines privées, les membres bénéficient de rabais sur des offres saisonnières, ainsi que d'un rabais de 100 \$ sur tous les circuits en plus de toute offre au détail. Pour plus de renseignements, consultez la page Mes voyages sur le site www.retraitesfederaux.ca.

Prix de reconnaissance des bénévoles

Vous avez jusqu'au 11 mars pour présenter des candidatures aux prix de reconnaissance des bénévoles de l'Association. Merci à tous ceux qui ont envoyé des candidatures à ce jour. Le taux de participation a dépassé nos attentes. Les récipiendaires seront honorés lors de l'assemblée annuelle des membres en juin.

Rappel : Mettez votre profil de membre à jour

Avez-vous récemment déménagé ou changé votre adresse de courriel? Assurez-vous de

visiter www.retraitesfederaux.ca et de vous connecter à votre profil de membre, pour mettre à jour vos coordonnées et vos préférences. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec l'équipe du Service des adhésions au Bureau national, en composant le 1-855-304-4700 (sans frais). Elle se fera un plaisir de vous aider, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HNE).

À l'attention des membres internationaux

Rappel : Aux fins d'administration, les membres internationaux font partie de notre section d'Ottawa. Vous pouvez communiquer avec la section directement, à info@nafrottawa.com ou au 613-737-2199. Notre équipe du Service des adhésions au Bureau national est heureuse de vous servir en tout temps, à service@retraitesfederaux.ca ou au 613-745-2559.

Votre centre d'information sur le RPRFP

Consultez le site www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/sujets/pension-avantages-sociaux.html pour en savoir plus sur votre Régime de pension de retraite de la fonction publique et vos régimes d'assurance collective. Lisez les dernières nouvelles au sujet des régimes de pension et d'assurance et accédez aux renseignements qui s'appliquent particulièrement à vous, en tant que membre retraité de la fonction publique.

Outils électoraux

Le Service de la défense des intérêts de l'Association s'affaire à mettre au point un arsenal d'outils pour appuyer les membres et les bénévoles qui veulent s'assurer de se faire entendre avant l'élection fédérale de 2019, en octobre. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont vous pouvez participer, veuillez écrire à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca. ■

Partenaires privilégiés nationaux

Voyages

- Assurance voyage MEDOC (Johnson)
- Collette
- Choice Hotels
- Alamo Rent-A-Car
- Enterprise Rent-A-Car
- National Car Rental
- Via Rail Canada

Services pour la maison et l'auto

- Johnson Assurance (habitation et automobile)
- Groupe Relocation Services

Santé

- HearingLife Canada
- GoodLife/Énergie Cardio
- AlarmCare

Conseils financiers

- Tradex
- Arbor Memorial
- Magazine *Canadian MoneySaver*

Technologie

- SimplyConnect

Visitez retraitesfederaux.ca

Votre guichet unique pour les actualités et les renseignements à l'intention des membres

Accès facile :

- aux événements à venir
- à des outils et à des ressources sur les finances et la santé
- à des articles sur les voyages
- aux mises à jour en défense des intérêts
- aux partenaires privilégiés et aux avantages des membres
- aux pages des sections
- au renouvellement en ligne
- aux renseignements réservés aux membres

Pour avoir accès aux renseignements réservés aux membres et gérer vos préférences de communication, établissez une connexion et créez un profil.

Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-855-304-4700. Nous serons heureux de vous servir.



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec
votre section locale ou avec notre agente
de l'engagement des bénévoles au
Bureau national, Gail Curran, au
613-745-2559, poste 235, ou à
gcurran@retraitesfederaux.ca



POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux CA des sections
- Postes au Conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Bénévole Volunteer

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

L'Association nationale des retraités fédéraux offre de nombreuses possibilités de bénévolat. Voici une description du rôle de :



Président de section

En un mot...

Le président dirige le conseil d'administration de la section, assure une gestion efficace au moyen de la gouvernance, de la planification et de la gestion financières, du soutien donné aux membres, des activités locales de défense des intérêts



Compétences nécessaires au poste

- Solides compétences en leadership
- Connaissances en matière de gouvernance
- Connaissance des meilleures pratiques en matière de gestion et d'engagement des bénévoles
- Compétences en mentorat et en accompagnement
- Aptitude à donner des présentations
- Excellentes compétences en relations interpersonnelles et en communication
- Excellentes compétences d'organisation et de gestion du temps

Vos tâches

On s'attend des présidents de section à ce qu'ils mettent en pratique une saine gouvernance et qu'ils connaissent les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Voici certaines de vos tâches :



Présider les réunions du conseil d'administration et des assemblées des membres de la section et en préparer les ordres du jour.



Assurer le leadership et encourager les membres du conseil d'administration à participer aux réunions et aux activités.



Guider les membres du conseil d'administration, ainsi que les présidents des comités du conseil d'administration.



Élaborer ou diriger le processus de planification de la relève des membres du conseil d'administration et des autres bénévoles.



Représenter la section lors de l'assemblée annuelle nationale des membres.



S'assurer que la section se conforme aux règlements administratifs nationaux et aux politiques de l'Association.



Pour en savoir plus

Les présidents sont élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de la section ou nommés par les autres administratrices et administrateurs, selon les exigences des règlements administratifs de la section. Pour des renseignements sur le processus de mise en candidature et obtenir une description de tâches détaillée, **veuillez communiquer avec l'agente de l'engagement des bénévoles Gail Curran, au 613-745-2559, poste 235, ou à gcurran@retraitesfederaux.ca.**

ANNONCES DES SECTIONS

L'Association a besoin de votre voix pour l'aider à faire connaître ses démarches de défense des intérêts et à recruter de nouveaux membres. Pourquoi ne pas inviter un ami ou un ancien collègue admissible à devenir membre à l'une des réunions de votre section?

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

14 mars, à 13 h 30 : Assemblée générale annuelle.

11 avril, à 13 h 30 : Réunion ordinaire.

9 mai, à 13 h 30 : Réunion ordinaire.

Les trois réunions ci-dessus ont lieu à la salle Fireside de l'église APA, 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Elles dureront jusqu'à 15 h.

13 juin, à midi : Dîner printanier annuel, au Rancho Catering, 35110 ch. Delair, Abbotsford, jusqu'à 13 h 30. Les billets seront vendus lors des réunions du 14 mars, du 11 avril et du 9 mai.

Il est toujours temps de faire du bénévolat pour le CA. Pour plus de renseignements, communiquez avec Jerry Strenstrom, président du Comité des candidatures, au 604-850-7310 avant l'AGA du 14 mars.

Si vous avez besoin des services d'un agent des prestations de santé, communiquez avec les administratrices Maureen Hines (personne-ressource principale au 604-942-6526) ou Dorothy Cooke (suppléante au 604-855-8829).

Nous informons nos membres des nouvelles de l'Association par courriel. Si le magazine Sage est tout ce que vous recevez de notre part, alors vous devez nous fournir une adresse de courriel à jour. Si vous n'avez pas encore communiqué ou mis à jour votre adresse de courriel auprès de la section ou du Bureau national, composez le numéro sans frais 1-855-304-4700. Pour en savoir plus, communiquez avec le président de la section, Duncan Palmer, au 778-344-6499.

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

25 avril, à 10 h 30 : Assemblée générale annuelle et dîner au Ramada Inn, 140 route Transcanadienne, Duncan. Les invitations seront envoyées aux membres par courriel et par téléphone. Elles seront affichées sur notre site Web, à www.fsnacoastal.com, ou sur www.retraitesfederaux.ca. Au menu : choix de poulet ou de saumon, coût à déterminer. Nous espérons avoir un représentant d'HearingLife Canada, l'un de nos partenaires privilégiés,

comme conférencier. Il y aura une discussion sur le plan stratégique quinquennal de l'Association et vos commentaires seront appréciés.

Lors de l'AGA d'avril, nous solliciterons des candidatures en vue des élections pour un poste de coordonnateur de l'informatique (connaissances informatiques requises pour tenir notre site Web à jour) et des postes d'administrateurs.

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

14 mars, à 11 h : AGA et buffet au Newlands Golf & Country Club, 21025, 48^e Av., Langley (C.-B.). Accueil à 11 h, AGA à 11 h 30, dîner de style buffet par la suite. Coût : 15 \$/personne, payable à l'entrée. RSVP requis. Pour réserver votre dîner buffet, communiquez avec Charles Louth, au 778-235-7040 ou à cherbert42@hotmail.com

10 juil., à 11 h : Réunion générale et BBQ au parc provincial Peace Arch, à Surrey Sud Accueil à 11 h, réunion à 11 h 30 et BBQ par la suite. RSVP requis. Pour réserver votre dîner BBQ, communiquez avec Katherine Kettler, à kettlerk@gmail.com avant le 28 juin. Pour les derniers détails, consultez notre site Web, à www.nafrfraservalleywest.ca/meetings.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Pour en savoir plus sur les activités de la section qui ont besoin de bénévoles, communiquez avec Katherine Kettler, responsable de l'engagement des bénévoles, à kettlerk@gmail.com. En 2019, nous aurons besoin de bénévoles enthousiastes pour de brefs engagements dans le cadre de nos campagnes de recrutement dans la vallée du bas-Fraser et de nos campagnes de défense des intérêts en vue des élections fédérales auront besoin de bénévoles enthousiastes pour de brefs engagements.

Pour les actualités, les événements et de l'information, allez à www.nafrfraservalleywest.ca. Si vous avez changé d'adresse de courriel, veuillez en informer Steve, à s.sawchuk@shaw.ca.

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

13 mars, à midi : Assemblée générale annuelle et dîner au Best Western Westerly Hotel, 1590 av.

Cliffe, Courtenay. La réunion comprendra l'élection de l'exécutif de la section. Dîner à midi, suivi de la réunion. RSVP d'ici le 4 mars. Pour réserver, communiquez avec Norma Dean, au 250-890-1218 ou à info@nijf.ca. Coût : 18 \$/personne. Le nom du conférencier sera annoncé dans notre bulletin local peu avant la date de la réunion.

12 juin, à 11 h : Réunion dîner au Best Western Westerly Hotel, 1590 av. Cliffe, Courtenay. RSVP d'ici le 4 juin. Pour réserver, communiquez avec Norma Dean, au 250-890-1218 ou à info@nijf.ca. Coût : 18 \$/personne. Le nom du conférencier ou de la conférencière sera annoncé dans notre bulletin local peu avant la date de la réunion.

Lors de l'AGA du 13 mars, la section demandera des candidatures et tiendra des élections pour ces postes : président, vice-président, secrétaire, agent des prestations de santé, administrateur responsable du bien-être social, administrateur responsable des communications et administrateurs. Pour une description d'emploi, communiquez avec un membre de l'exécutif de la section (voir la section « Staying in Contact » pour avoir les numéros de téléphone) ou envoyez un courriel à info@nijf.ca. Des connaissances en informatique seraient un atout.

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

13 mars, à 10 h : Rencontre sociale au Ramada Inn, 2170, av. Harvey, Kelowna, jusqu'à 11 h 30. RSVP au 250-712-6213 ou à info@federalretirees-kelowna.com. Les députés locaux Dan Albas et Stephen Fuhr seront de la partie, pour échanger et répondre aux questions sur les enjeux des aînés.

30 mars, à 10 h 30 : Assemblée générale à l'église presbytérienne St David's, 271 rue Snowsell N., Kelowna. La section sollicitera des candidatures et tiendra des élections pour les postes d'administrateur responsable des relations avec les membres, d'administrateur responsable du recrutement et de la rétention des membres, et de trésorier.

27 avril, à 10 h : Séance d'information au Centre de loisirs Parkinson, 1700 ch. Parkinson Way, Kelowna. RSVP à info@federalretirees-kelowna.com ou au 250-712-6213, d'ici le 23 avril. La séance portera sur vos régimes fédéraux de soins de santé, avec des représentants et des experts locaux qui donneront des conseils sur les contacts et les procédures d'urgence.

15 juin, à 11 h : Pique-nique au parc régional Mission Creek, 2363 ch. Springfield, Kelowna, jusqu'à 15 h. Pour les mises à jour, consultez votre

ANNONCES DES SECTIONS

courriel ou visitez federalretirees-kelowna.com. Après le 1^{er} juin, téléphonez au 250-712-6213 pour avoir de l'information.

Notre équipe de bénévoles aimerait organiser un café-rencontre mensuel pour les membres. Le conseil d'administration approuvera ces rencontres, mais nous avons besoin d'un bénévole qui souhaite faire de ce projet une réalité. Pour info : info@federalretirees-kelowna.com ou 250-712-6213.

BC08 VANCOUVER

29 mars, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres à l'église Broadway, 2700 Broadway E. Le trésorier présentera les rapports financiers de 2018. On élira ensuite un secrétaire et un trésorier. Un dîner gratuit (sandwichs, desserts et boissons) suivra. RSVP d'ici le 21 mars, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

Nous cherchons des bénévoles pouvant passer une ou deux journées par mois au bureau de 10 h à 14 h, pour donner de l'information et des références aux membres actuels et potentiels. Formation fournie. Pour devenir bénévole ou en savoir plus, contactez notre bureau, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

Devenez bénévole pour donner des séminaires de préparation à la retraite qui présentent de l'information sur notre Association aux membres potentiels. De l'expérience en exposés publics, ainsi qu'avec l'utilisation de fichiers PowerPoint et PDF est essentielle pour ce poste. Il est recommandé de faire aussi du bénévolat au bureau, car cela aiderait à préparer les présentations.

Pour vous porter bénévole, communiquez avec notre bureau, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

10 avril, à 10 h 15 : Veuillez noter le changement de lieu. Assemblée générale annuelle et élection des dirigeants, à l'auditorium de la bibliothèque-musée, 785 rue Main, à Penticton. Café servi à 10 h 15, AGA et élections à 10 h 30 et conférencier à 11 h 30. Dîner léger offert par la section à midi. Seuls les membres ont le droit de vote, mais les invités sont les bienvenus sans frais. RSVP d'ici le 3 avril. Envoyez un courriel à FedRetirees@telus.net ou composez le 250-493-6799.

L'avenir de cette section dépend du maintien de son CA. Songez à devenir bénévole. Pour plus de renseignements, communiquez avec la présidente Christine Elder, à FedRetirees@telus.net ou au 250-494-8548.

Nous informons les membres au sujet des événements par courriel ou par téléphone. Si vous avez une adresse de courriel et que vous n'êtes pas sur notre liste d'envoi ou si vous désirez recevoir un rappel téléphonique, veuillez nous le faire savoir.

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

9 juin : Dîner du printemps.
8 sept. : Dîner.
8 déc. : Dîner de Noël.

BC12 KAMLOOPS

24 avril, à 11 h : Dîner et assemblée générale au Centre communautaire North Shore, 730 av. Cottonwood, Kamloops. Café servi à 11 h. Coût du dîner : 10 \$. Les auteurs Bob et Ruth Verbree, qui sont membres de la section, parleront du SSPT au sein de la GRC. RSVP d'ici le 21 avril, à kamloopsoffice@gmail.com, ou laissez un message au 250-571-5007.

Lors de l'assemblée générale d'avril, nous demanderons la participation de bénévoles pour le pique-nique d'été du 10 juil. Un coup de pouce pour les événements serait des plus bienvenus. Pour plus d'information, communiquez avec Jo Ann Hall, au 250-852-9402, ou laissez un message vocal au 250-571-5007.

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

8 juin, à 9 h 30 : Réunion printanière à ANAVETS, unité 302, 4^e Rue, Sidney. Café/thé à 9 h 30, avec une courte réunion d'affaires à partir de 10 h, suivie d'un dîner léger avec activité sociale. La présentation sera décrite dans notre bulletin d'information qui précédera la réunion. Amenez un ami (retraité fédéral ou travailleur fédéral près de la retraite) qui n'est pas encore membre.

Si vous avez un peu de temps libre, nous sommes constamment à la recherche de bénévoles pour différents rôles, certains au sein du CA. D'autres rôles n'ont que quelques activités par an. Pour en savoir plus, appelez Erika Kanczula, au 250-999-3761.

Pour des renseignements sur la réunion et le conférencier, consultez la page Web de notre section, sur le site www.retraitefederaux.ca.

BC15 PRINCE GEORGE

11 mars, à 12 h 30 : Réunion et dîner, à l'Elder Citizens Recreation Association (ECRA), 1692 10^e Av., Prince George. Dîner à 12 h 30, réunion à 13 h. Dîner aux frais des membres. Pour le dîner, RSVP d'ici le 6 mars. Réponses négatives inutiles.

Le CA est à la recherche de nouveaux bénévoles pour les prochaines années. Si vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, envoyez un courriel à NAFR@shaw.ca.

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

12 avril, à 10 h 30 : Dîner trimestriel et AGA à Fort Calgary, 750 9^e Av. S.-E., Calgary. Accueil à 10 h 30. Un conférencier parlera de l'utilisation

de la marijuana médicale à 11 h. Un dîner sera servi à midi. Après la présentation des états financiers de fin d'exercice 2018 et des budgets 2019 et 2020, le conseil d'administration sera élu. Postes à combler : président et plusieurs administrateurs. Pour en savoir plus, contactez notre bureau au 403-265-0773.

Réservez votre place en téléphonant au bureau au 403-265-0773, une ou deux semaines d'avance. Si vous ne pouvez pas assister au dîner, il est très important d'appeler le bureau pour annuler cinq jours avant.

Les dons de nourriture pour les vétérans sont appréciés.

CAFÉS-RENCONTRES À OKOTOKS/FOOTHILLS :

11 avril : Utilisation de la marijuana médicale et répercussions de la légalisation récente du cannabis au Canada. Pour information et inscription, appelez Michelle Luchia au 403-938-7397 ou Elida Raynor au 403-995-1786.

CAFÉS-RENCONTRES À CANMORE :

Pour information, communiquez avec Jette Finsborg, au 403-609-0598 ou à jfinsborg@gmail.com.

Nous cherchons des bénévoles pour travailler au bureau, qui est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à midi. Appelez le 403-265-0773 ou envoyez un courriel à fsnocal@telus.net.

AB17 EDMONTON

1^{er} mai, à 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres à midi. Accueil à 10 h 30, pour les contacts sociaux. L'ordre du jour comprendra l'élection du premier vice-président et du secrétaire, les rapports des comités et un ou des conférenciers. Un dîner léger gratuit sera servi.

Les précisions seront publiées sur www.retraitefederaux.ca/fr-CA/Branches/Alberta/Edmonton/.

Nous encourageons les membres souhaitant occuper l'un de ces postes à communiquer avec la section, à edmonton@federalretirees.ca.

AB18 SUD DE L'ALBERTA

26 avril, à 16 h 30 : Assemblée annuelle des membres, au Country Kitchen (en dessous de The Keg), 1715 ch. Mayor Magrath S., Lethbridge. Accueil à 16 h 30 pour les cocktails, souper servi à 17 h 30.

Les précisions seront transmises par téléphone et par courriel. Au plaisir de vous y voir!

Nous invitons de nouveaux bénévoles à se joindre au CA, pour permettre à notre section de continuer à servir ses membres.

AB19 RED DEER

10 avril, à midi : Assemblée générale annuelle à l'hôtel Baymont Inn & Suites, 4311, 49^e Av., Red Deer.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour siéger à l'exécutif. Voici les postes à élire lors de notre prochaine AGA en avril : vice-président, secrétaire et trésorier. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez souhaitez siéger à l'exécutif de la section, communiquez avec Marlynn, à reddeerfederalretireesass@gmail.com.

Votre adhésion à l'Association est votre vote pour protéger et améliorer vos prestations de retraite et de soins de santé, grâce à des sièges à des comités consultatifs. Nous représentons des fonctionnaires fédéraux actifs et retraités, des militaires actifs et retraités ainsi que des membres actifs et retraités de la GRC, et nous entretenons des liens étroits avec le Comité consultatif sur les pensions de la GRC. En tant qu'organisme de défense des intérêts sans but lucratif, l'union fait la force. Plus l'Association compte de membres, plus notre impact et notre influence sur des décisions qui touchent votre pension et vos soins de santé augmentent.

AB20 MEDICINE HAT

25 avril : Assemblée générale annuelle printanière au Medicine Hat Golf & Country Club. Heure et détails à confirmer.

Nous demanderons des candidatures pour élire un président, un secrétaire et des administrateurs au CA. Pour en savoir plus, communiquez avec le bureau, au 403-751-7110 ou à fsna.ab20@gmail.com.

Comme il y a sept réunions ou moins durant l'année, votre engagement est minime. Des connaissances en informatique sont utiles.

Nouveau numéro de téléphone du bureau : 403-952-7110.

Adresse postale :
C.P. 631 PDF 1

Medicine Hat AB T1A 7G6
Emplacement du bureau :
Centre Strathcona

Heures : Mardi et jeudi, de 10 h à midi.

AB21 BATTLE RIVER

17 avril, à 10 h 30 : Réunion annuelle au restaurant Happy ChopStix à Camrose.

29 mai, à 10 h 30 : Assemblée générale à la salle de la Légion à Vegreville.

18 sept., à 10 h 30 : Assemblée générale au hall de la Légion à Wetaskiwin.

À chaque réunion, nous nous efforçons d'avoir un conférencier dont la présentation est suivie d'un dîner et de la réunion d'affaires. Coût du dîner : 10 \$. Si vous avez des suggestions de sujets ou de conférenciers, veuillez communiquer avec nous. Nous voulons que nos présentations soient pertinentes, pour vous et nos membres.

Merci à nos bénévoles qui se sont mis au service de la section. Vos contributions sont inestimables.

AB92 LAKELAND

Notre section cherche des bénévoles pour trois postes d'administrateurs. Si cela vous intéresse, communiquez avec Lou, au 780 594-3961 ou à ethellou@telus.net.

Nous cherchons aussi des bénévoles pour le comité téléphonique. Si cela vous intéresse, communiquez avec Ethel, au 780 594-3961 ou à ethellou@telus.net.

SASKATCHEWAN

SK24 REGINA ET RÉGION

18 mars, à midi : Assemblée générale annuelle à l'église anglicane All Saints, 142 route Massey, Regina. RSVP d'ici le 8 mars. Coût : 0 \$/membre, 12,50 \$/invité
Ordre du jour : rapport du comité des mises en candidature, élection des dirigeants et rapports financiers, du vérificateur et des comités. Pour poser des questions ou RSVP, communiquez avec le bureau de la section au 306-359-3762 (laissez un message) ou à FSNA@sasktel.net, d'ici le 8 mars.

SK25 SASKATOON

10 avril : Souper et AGA des membres. Coût : 12 \$/membre, 22 \$/invité.

5 juin, à midi : BBQ des membres, au Floral Community Centre. Coût : 2 \$/membre, 7 \$/invité.

RSVP : Loretta Reiter au 306-374-5450, Leslie John au 306-373-5812, ou par courriel à saskatoon@retraitesfederaux.ca

La section de Saskatoon offre ses plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui sont décédés récemment.

SK26 PRINCE ALBERT

9 avril, à 11 h 30 : AGA à l'hôtel Coronet. La réunion commence à midi. Coût : 10 \$/membres. Billets en prévente au South Hill Mall devant Smitty's, de 13 h à 16 h, le mardi 26 mars et le jeudi 28 mars. Pour acheter des billets à la porte, appelez Norma Lintick au 306-763-7973 ou Peter Dwain Daniel au 306-314-5644. Les membres qui ne viennent pas dîner sont invités à assister à la réunion qui s'ensuivra.

5 juin, à midi : Pique-nique annuel de la section au pénitencier de Prince Albert. Apportez vos propres boissons, ainsi qu'une salade ou un dessert à partager. La section se chargera des hamburgers et des condiments. Des affiches vous guideront.

Pour information sur les événements susmentionnés, appelez Peter Dwain Daniel au 306-314-5644 ou Norma Lintick au 306-763-7973.

SK29 SWIFT CURRENT

14 mars, à midi : Assemblée annuelle des membres au Houston Pizza, 323 N. route Service O., Swift Current.

Points importants à l'ordre du jour : décision sur l'avenir de la Section de Swift Current et élection du président et du trésorier. Conférencier provisoirement prévu, pour faire une présentation sur un sujet d'intérêt pour les membres présents.

Posez vos questions au président de la section, Albert (Al) Kildaw, au 306-784-3475 ou à SK29.Pres@outlook.com

Lors de l'AAM du 14 mars, il y aura un appel de candidatures et l'élection du vice-président et du secrétaire au CA. De plus, nous avons des places vacantes au comité téléphonique. Si vous êtes disposé à siéger au CA ou à occuper une autre fonction bénévole, ou connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec le président de la section Albert (Al) Kildaw, au 306-784-3475 ou à SK29.Pres@outlook.com.

Comme il y a deux réunions par an, cela exige très peu de temps. Des connaissances en informatique seraient un atout.

MANITOBA

MB30 OUEST DU MANITOBA

14 mai, à 11 h 30 : Assemblée générale annuelle. Repas chaud gratuit pour les membres.

8 oct., à 11 h 30 : Assemblée générale ordinaire.

Toutes les assemblées générales de notre section ont lieu à :

La coopérative Seniors for Seniors
311, av. Park E., à Brandon.

Nous continuons de solliciter votre appui en tant que membres actifs de notre section, en vous demandant de nous fournir votre adresse de courriel, pour nous permettre de vous faire parvenir la correspondance importante de l'Association. Nous pouvons vous demander d'assister aux réunions de la section sur les enjeux de retraite communs et vous demander d'envisager de devenir un membre actif du CA. Nous sommes toujours à la recherche d'un membre pour siéger à notre CA à titre de vice-président, pour assurer la continuité de notre section. L'adresse de courriel de notre section est nafmb30@gmail.com.

Nos plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui sont décédés récemment.

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

15 avril, à midi : Assemblée générale annuelle à la loge maçonnique, au 420 av. Corydon (à l'angle de Confusion). Le dîner sera servi à midi avec

ANNONCES DES SECTIONS

l'AGA à partir de 13 h. Veuillez noter qu'il s'agit d'un nouvel endroit. Stationnement disponible, mais envisagez le covoiturage si vous le pouvez. Vous pouvez vous inscrire par courriel, à nafwrpg@mymts.net, ou par téléphone au 204-989-2061. Date limite d'inscription : vendredi 5 avril.

MB91 EST DU MANITOBA

11 avril, à midi : Dîner et assemblée générale annuelle de la section, à l'église Pinawa Alliance, 1 av. Bessborough, à l'angle de la route Burrows, à Pinawa. Programme à déterminer. Pour info : Chuck Vandergraaf, à ttveiv@mts.net ou à 204-754-8402.

Nous demanderons des candidatures pour élire un président et un vice-président lors de l'AGA du 11 avril. Pour info : Chuck Vandergraaf, à ttveiv@mts.net ou à 204-754-8402. L'avenir de la section dépend de l'élection de candidats à ces postes. Formation fournie au besoin. Comme il y a six réunions de CA ou moins au cours de l'année, cela exige très peu de temps.

ONTARIO

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

11 avril, à 11 h 30 : Assemblée annuelle de la section, à la Légion royale canadienne de Pembroke, 202, rue Pembroke E. Posez vos questions à Michael Stephens, au 613-584-9210 ou à avb.fed.retirees@gmail.com. Présentez-vous et participez à l'orientation de l'avenir de la section et de l'Association.

Du 26 au 28 avril : Table d'information de la section au salon Petawawa Showcase, au Centre civique de Petawawa. Précisions sur le salon : showcaseinpetawawa.ca ou Michael Stephens au 613-584-9210 ou à avb.fed.retirees@gmail.com. Venez discuter des développements actuels et futurs de la section et de l'Association, avec des membres de l'exécutif de la section.

Nous cherchons un bénévole pour gérer le site Web de la section. Si vous voulez donner un coup de main, communiquez avec Michael Stephens, au 613-584-9210 ou à avb.fed.retirees@gmail.com.

ON36 BLUEWATER

17 avril, à midi : Notre assemblée générale annuelle et notre dîner auront lieu à Wallaceburg. RSVP d'ici le 8 avril. Pour des renseignements ou des mises à jour, voir le site Web de la Section Bluewater, à www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Bluewater.

Pour de l'information sur les réunions du CA/de l'exécutif, communiquez avec Gloria Cayea, au 519-869-6326. Pour des renseignements ou des mises à jour, consultez le site Web de la Section de Bluewater, à www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Bluewater.

La Section de Bluewater sollicite des candidatures pour le poste de président. Les élections auront lieu lors de notre AGA, le 17 avril.

Si vous êtes disposé à siéger à l'exécutif ou connaissez une personne qui serait intéressée, communiquez avec Gloria Cayea au 519-869-6326, à fsna.bluewater@gmail.com ou par la poste, à Section de Bluewater, C. P. 263, succ. Main, Sarnia, ON N7T 7H9.

ON37 HAMILTON

7 mai, 11 h : AGA au centre des congrès Michelangelo's, 1555 rue Upper Ottawa, Hamilton. Accueil à 11 h. Dîner servi à 12 h 15 précises. Prix à déterminer. Les membres qui figurent sur notre liste de courriels ou de téléphones seront contactés au début du mois d'avril.

7 juin : Journée de golf au Chippewa Creek Golf and Country Club. Le prix et les heures de départ seront disponibles à l'AGA et sur le site Web de la section.

Nous élirons un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un administrateur des adhésions pour des mandats de deux ans. Nous nommerons également des administrateurs pour des mandats d'un an pour les TI, la reconnaissance des bénévoles, le recrutement, la coordination d'événements, la défense des intérêts, les photos de la section et la sensibilisation. Les membres intéressés par un mandat d'un an ou de deux ans doivent communiquer avec Mike Walters, au 905-627-3827 ou à waltersmichael67@gmail.com d'ici le 3 avril.

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

16 avril, à 17 h 30 : Assemblée annuelle des membres de la section à l'Italo — Canadian Club, 1174 ruelle Italia, Kingston. Coût : 20 \$/membre ou invité. Date limite d'inscription : 3 avril. Choix de menu : bœuf ou poulet. Pour obtenir le formulaire d'inscription, l'adresse postale et les mises à jour sur les événements, consultez notre page Web.

Un conseil d'administration fort et efficace est essentiel au succès de notre section. Les élections au conseil d'administration auront lieu lors de l'assemblée annuelle des membres de la section en avril. Comme il pourrait y avoir des changements au CA, nous vous demandons de songer à vous présenter à un poste au CA ou peut-être de proposer la candidature d'une personne qui serait prête à se présenter aux élections. Pour une description de tous les postes disponibles, veuillez consulter notre page Web.

11 juin, à 11 h 30 : Dîner estival au Centre des congrès de Brockville, 7829 boul. Kent, Brockville. Coût : 20 \$/membre ou invité. Date limite d'inscription : 1^{er} avril. Pour l'inscription, l'adresse postale et des mises à jour sur les événements, consultez notre page Web.

Pour rester au courant des dernières nouvelles, des événements et des avantages, indiquez votre adresse de courriel dans votre compte sur www.retraitesfederaux.ca ou communiquez avec le Bureau national, au 1-855-304-4700.

ON 39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

2 avril, à 10 h : Assemblée annuelle de la section, à Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener. Inscription à 10 h. Réunion à 10 h 30, suivie d'une élection. Dîner : 8 \$/membre et 10 \$/non-membre. RSVP d'ici le 27 mars.

Durant l'assemblée, nous tiendrons des élections aux postes de président et de vice-président. L'échéance des mises en candidature écrites est le 3 mars; envoyez-les au président du Comité des mises en candidature, au bureau de la section.

Nous avons besoin de membres bénévoles pour faire des appels téléphoniques trois fois par an. Les appelants reçoivent une liste (15 à 20 noms) et un scénario à lire pour rappeler aux membres les réunions à venir. Vous appelez une fois et laissez un message si personne ne répond.

Nous avons besoin de bénévoles pour donner un coup de main au bureau les jeudis après-midi de 13 h à 15 h. Si vous voulez donner un coup de main, informez un membre du CA.

Heures d'ouverture : mardi de 10 h à midi et jeudi de 13 h à 15 h. Contactez le bureau au 519-742-9031 ou à fsna39@gmail.com.

ON40 LONDON

12 mars, à 13 h : Assemblée, à la section Victory de la Légion, 311 av. Oakland, London. Inscription et café à 13 h, assemblée à 13 h 30. Dîner léger et rafraîchissements servis après l'assemblée. Conférencier de Collette Travel.

9 avril, à 10 h 30 : Veuillez noter le changement de lieu. Assemblée annuelle au Lamplighter Inn, route Wellington. Inscription à 10 h 30, réunion à 11 h. La vente des billets se termine le 1^{er} avril à 17 h. Une liste d'attente/annulation sera tenue. On ne pourra se présenter à la dernière minute. Billets : 20 \$/membre, 25 \$/invité. Vous pouvez acheter les billets à l'assemblée du 12 mars, réserver par téléphone au 519-439-3762 ou par courriel à londonbranch@federalretirees.ca et payer à la porte. Lorsque vous faites une réservation, indiquez votre nom, votre numéro de téléphone et le nombre de billets de membre et/ou d'invité dont vous avez besoin.

14 mai, à 13 h : Assemblée, au hall Victory de la Légion, 311 av. Oakland, London. Inscription/café à 13 h, assemblée à 13 h 30. Dîner léger et rafraîchissements servis après l'assemblée. Conférencière : Deanne Gosselin, gestionnaire de cas, ministère des Anciens Combattants. Elle

parlera du nouveau régime de rémunération des militaires d'AAC, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019. Présentation à ne pas manquer pour les vétérans.

ON41 NIAGARA

Nous nous réunissons le troisième mercredi de chaque mois, de sept. à 2019. Chaque réunion comprend un conférencier ou un divertissement. Si vous souhaitez être présent, communiquez avec le président de section Fred Milligan, à stella-artois@cogeco.ca ou au 905-358-9453, ou avec le secrétaire Dave Smith, à dave.br41sec@gmail.com ou au 905-295-6437.

ON43 OTTAWA (ET MEMBRES INTERNATIONAUX)

30 avril, à 9 h : AGA au Centre des congrès et des événements d'Ottawa, 200, ch. Coventry, Ottawa (près du stade de baseball). Ordre du jour : rapport du président, examen des rapports financiers de 2018, élection des administrateurs et conférencier sur la santé (à déterminer).

Cette année, par souci d'écologisation et de réduction des coûts, nous ne distribuerons pas de copies papier des documents de la réunion. Toutefois, ces documents seront disponibles sur le site Web de notre section avant la réunion, sur www.nafrottawa.com.

La section sollicite des candidatures pour son CA. Les candidatures doivent être soumises par la poste au 2285 boul. St-Laurent, Unité B-2, Ottawa, ON, K1G 4Z5, par télécopieur au 613-737-9288, ou par courriel à info@nafrottawa.com, d'ici la fermeture des bureaux le 16 avril 2018. Pour en savoir plus sur le processus de mise en candidature, consultez <https://nafrottawa.com/board-of-directors> ou appelez la section, au 613-737-2199.

Nous espérons aussi que nos membres apprécieront l'encart spécial inséré dans ce numéro de Sage. L'encart a deux objectifs :

- 1) sensibiliser nos membres aux avantages de l'adhésion;
- 2) les encourager à communiquer la valeur de l'adhésion à leurs amis et voisins.

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

10 avril, à 11 h : Assemblée générale annuelle à la section 52 de la Légion à Peterborough, 1550 rue Lansdowne O., Peterborough.

Accueil à 11 h, avec rafraîchissements. Dîner à 11 h 45, après l'AGA. Coût : 0 \$/membre, 8 \$/invité. L'AGA débutera à 12 h 30. Les élections annuelles pour les postes de l'exécutif auront lieu pendant l'AGA. Les membres, les invités, les vétérans et les membres potentiels sont les bienvenus.

Pour RSVP ou obtenir plus d'information, communiquez avec la présidente intérimaire Lesley Humber, à l.humber@hotmail.com d'ici le vendredi 5 avril.

Les membres sans courriel peuvent communiquer avec Lesley, au 705-874-8460. À titre de rappel, un courriel sera envoyé à tous ceux qui figurent sur notre liste d'envoi électronique, environ une semaine avant l'événement.

Venez nombreux! Nous avons bien hâte de vous voir.

ON45 QUINTE

30 avril, à 12 h 30 : Assemblée générale annuelle au Centre des banquets, salle Emerald Room (niveau complètement accessible), Belleville. Un dîner sera servi. Un conférencier de HearingLife Canada sera présent. Événement gratuit, places limitées. D'autres précisions seront envoyées par courriel aux membres, durant la dernière semaine de mars. Les précisions seront aussi affichées sur notre site Web, à www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Quinte. Cette AGA est très importante, votre soutien serait apprécié.

La Section Quinte est à la recherche de candidatures pour les membres du CA dont le mandat est révolu. Postes touchés : président, vice-président et trésorier. Les élections auront lieu lors de notre AGA, le 30 avril. La formation est fournie et le temps à consacrer est minimal. Connaissances de base en informatique nécessaires. De plus, nous sommes à la recherche de bénévoles qui souhaitent participer seulement à des projets spéciaux.

Pour obtenir plus d'information sur ces postes, appelez Pat Russell au 613-968-7212 ou visitez le site Web de la section Quinte.

ON47 TORONTO ET RÉGION

6 mai, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres, à l'église unie

St Andrews, salle Central Westminster, 117 rue Bloor E., Toronto.

Ordre du jour : approbation des états financiers 2018 et du budget 2019, départ à la retraite du président D. Capalbo et remplacement potentiel, et conférencier s'il y a lieu. Accueil à 11 h 30, dîner à midi et tirage au sort à l'ajournement.

ON48 LAKEHEAD

11 avril, à 11 h 30 : Assemblée annuelle générale à l'hôtel Prince Arthur, 17 rue Cumberland N., Thunder Bay. RSVP d'ici le 31 mars. Coût : 10 \$/membre, 20 \$/invité. Des élections au CA auront lieu. Pour info ou RSVP : 807-624-4274 ou nafmb48@gmail.com.

Réservez cette date! Le 8 septembre, notre deuxième tournoi de golf aura lieu au terrain

de golf Emerald Greens. Aucune expérience n'est nécessaire pour s'amuser.

Nous acceptons les candidatures au CA. Nous avons constamment besoin de bénévoles pour donner un coup de pouce. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez pourrait être intéressé, communiquez avec Lisa Lovis, au 807-624-4274 ou à nafmb48@gmail.com.

ON49 WINDSOR ET RÉGION

Nous tiendrons des élections à notre réunion d'avril. Notre CA compte cinq membres et nous devons pourvoir au moins deux autres postes. Si vous pouvez consacrer environ une heure, cinq fois par an, et si vous êtes prêt à vous porter candidat à un poste d'administrateur, veuillez envoyer votre nom. De plus, nous avons besoin de bénévoles pour notre comité téléphonique. Vous n'aurez à faire des appels que deux fois par an pour les assemblées générales. Nous avons besoin de votre aide. Pour plus d'info : 519-978-1808.

ON52 ALGOMA

9 mai, à 11 h 30 : Dîner et assemblée générale des membres du printemps, au Senior Citizens' Drop In Centre, 619 rue Bay, Sault Ste. Marie. Coût : 10 \$/membre ou invité. La réunion commence à midi. Conférencier à déterminer. Pour RSVP ou poser des questions : 705-946-0002, ou davischuck@yahoo.ca.

ON55 YORK

30 avril, 10 h 30 : Assemblée générale annuelle au Richvale Community Centre, 160 av. Road, Richmond Hill. L'assemblée aura lieu de 10 h 30 à 12 h 30 et sera suivie d'un dîner chaud. Il s'agit d'une assemblée importante pour élire un président et approuver les finances de la section. Veuillez consulter l'encart de Sage pour en savoir plus, ou communiquez avec Tom Nichols, au 905-505-2079.

ON56 HURON-NORD

24 avril, à midi : Assemblée générale annuelle à la section 76 de la Légion royale canadienne, rue 1553 Weller, Sudbury. De la soupe et des sandwichs seront prévus pour les personnes qui confirment leur présence d'ici le 17 avril. Le conférencier est affilié à la Sudbury Manitoulin Alzheimer's Society. Il parlera de la maladie d'Alzheimer et de la démence. Pour en savoir plus, voir le site Web de la section Huron-Nord, à www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Huron-North. Pour poser des questions ou RSVP, communiquez avec le président, à huronnorth56@gmail.com ou au 705-698-5895.

Début juin, de 11 h 30 à 14 h : La section Huron-Nord tiendra un barbecue à Elliot Lake. Les

membres de l'Association d'Elliot Lake et des environs sont tous les bienvenus. Les membres recevront une mise à jour sur les activités de la section et auront du temps pour échanger avec les membres du CA. Lieu déterminé ultérieurement. Surveillez les précisions affichées sur le site Web.

Votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone ont-ils changé? Veuillez les mettre à jour dans votre compte sur www.retraitesfederaux.ca ou, pour avoir de l'aide, appeler le Bureau national au 1-855-304-4700.

Nous demandons des candidatures pour les postes suivants : vice-président et quatre administrateurs. Les élections auront lieu lors de notre assemblée du 24 avril. Des connaissances en informatique sont un atout. Les bénévoles doivent également faire des appels téléphoniques.

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

8 mai, à 10 : Réunion annuelle d'affaires, à la succursale de Cornwall de la Légion royale canadienne, au 415, rue Second O. Ordre du jour : discours de notre présidente de la section à l'assemblée, présentation du rapport financier pour la fin de l'exercice 2018, prévisions du budget de 2019 et élection d'un trésorier, car le mandat du trésorier actuel est terminé. Il y aura ensuite une discussion ouverte avec les membres présents, sur les sujets qui les préoccupent. Une présentation sera donnée à l'assemblée sur un sujet d'intérêt, de la part d'un conférencier à déterminer. La réunion sera suivie d'un dîner (gratuit pour les membres). Durant le dîner, les membres désirant participer davantage aux activités de la section pourront s'informer auprès des membres de l'exécutif.

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

AVIS IMPORTANT — RENOUELEMENT DE LA COTISATION 2019 PAR CHÈQUE

Cotisation individuelle : 50,28 \$. Cotisation double : 65,16 \$. Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

12 avril, à 9 h 30: Assemblée annuelle des membres au Patro Roc-Amadour, 2301, 1^{re} Avenue, Québec. Plusieurs kiosques et prix de présence. Dîner offert. Ordre du jour disponible en ligne, à www.anrf-sq.org. Élection de 4 administrateurs. Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

DÉJEUNERS MENSUELS

Québec, chaque dernier mercredi du mois, à 8 h 30 au Restaurant Tomas Tam, 325 rue Marais, Québec.

JE RECRUTE, JE M'IMPLIQUE... ET VOUS!

Vous pouvez faire la différence pour votre section en utilisant votre réseautage personnel, en identifiant et en invitant un non-membre du fédéral, à adhérer et participer à notre prochaine assemblée générale d'information. Parlez de l'objectif de l'Association, de nos partenaires et des activités sociales. Nous serons heureux de les accueillir et de les inciter à adhérer à notre association.

SOUS-SECTION SAGUENAY-LAC ST-JEAN

16 mai, à 9 h 30 : Assemblée annuelle au Bistro Victoria de la Baie, 810, rue Mars, La Baie. Conférencier(ère) à déterminer. Dîner offert.

Déjeuner La Baie — le premier mardi de chaque mois au Restaurant La Normande au 2761, rue M^{gr} Dufour, La Baie, à 9 h.

Déjeuner Alma — le dernier mercredi de chaque mois, au restaurant Coq Rôti au 430, rue Sacré-Cœur, Alma, à 9 h.

SOUS-SECTION BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE

9 mai à 9 h 30 : Assemblée annuelle à l'Hôtel Universel, salles Kamouraska et Grand-Portage, 311 boul. Hôtel-de-ville, Rivière-du-Loup. Pour info : 418-862-9520. Conférencier René Bélanger : « L'intimidation face aux aîné(e)s ».

Dîner offert.

Déjeuner Rivière-du-Loup - le deuxième mercredi de chaque mois au restaurant O'Farfadet au 298, boul. Thériault, Rivière-du-Loup, à 9 h 30.

QC59 CANTONS-DE-L'EST

4 avril, à 10 h 30 : Assemblée annuelle de la section, à l'Hôtellerie Jardins de Ville, au 4235 Boul. Bourque, Sherbrooke. Buffet chaud servi après la réunion. Coût : 15 \$/membres et 20 \$/conjoint non membres. Confirmation et paiement (obligatoire) au plus tard le 27 mars 2019. Pour info : 819-829-1403 ou pages.videotron.com/cantons/assembleeannuelle.html

Lors de notre assemblée annuelle, des élections auront lieu. Si vous souhaitez siéger au conseil d'administration, ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec Marie-Josée Lecours, la responsable du Comité de mise en candidature (anrf_cantons@hotmail.com ou 819-829-1403).

QC61 MAURICIE

13 mars, à 9 h : Déjeuner du mois, au restaurant Chez Auger, 493, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

10 avril, à 9 h 30 : Assemblée générale annuelle (AGA), à la Salle du Club de golf Métabéroutin (attention à l'escalier), Île St-Christophe, Trois-Rivières, suivi d'un dîner (saumon de l'Atlantique

à l'italienne ou lasagne bolognaise et croûtons maison) Coût : 5 \$/membre, 25 \$/non-membre. Veuillez faire parvenir votre coupon-réponse avec votre choix de plat principal et votre chèque daté du 3 avril 2019, à l'ordre de : ANRF-Mauricie, à l'adresse suivante : Josée Mayer, 2445 Boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC G9C 0K9. Pour participer seulement à l'assemblée générale annuelle (sans repas), c'est GRATUIT! Animation par un artiste local. Pour info : Josée Mayer 819-944-9685. Aucun remboursement après le 3 avril 2019.

8 mai, à 9 h : Déjeuner du mois, au restaurant Chez Auger 493, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

12 juin, à 9 h : Déjeuner du mois au restaurant Maman Fournier, 3125 Boul. des Récollets, Trois-Rivières.

Pendant l'AGA, il y aura un appel de candidatures et des élections pour les postes de président, trésorier, directeur des adhésions et directeur des communications. Pour infos : Lyse Gervais, au 819-378-9305.

NOUVEAU-BRUNSWICK

NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

7 mai, à 17 h : Souper du printemps et assemblée générale de la section, à la salle paroissiale St Francis of Assisi, 2130 ch. de la route 102, Lincoln. Il y aura également une assemblée pour traiter des affaires de la section et des élections pour les postes d'administrateurs vacants. Pour vous inscrire ou avoir plus de renseignements, consultez le rapport de la section. Posez vos questions au 506-451-2111 ou à fredericton@NB62.ca.

4 juin, à 9 h 30 : Séance d'information sur les médicaments et aînés, au Fredericton Motor Inn, 1315, rue Regent, Fredericton. Les précisions et les instructions pour s'inscrire se trouvent dans le rapport de la section. Pour rester au courant des événements et des actualités de la section, nous invitons les membres à consulter notre site Web.

Si vous avez des idées ou des suggestions pour le CA de votre section, ou souhaitez siéger à l'un des comités du CA, n'hésitez pas à nous contacter. Une possibilité d'aider le CA dans le domaine des communications se présentera prochainement. Si vous avez de l'expérience ou que cela vous intéresse, veuillez envisager de faire du bénévolat.

NB63 MIRAMICHI

Mai : Repas de homard. Date, coût et lieu à déterminer.

Bienvenue au nouveau trésorier de section, G. Mullins. Merci au trésorier sortant, Grant Dempsey, pour son dévouement.

NB64 SUD-EST DU N.-B.

26 avril : Assemblée générale et dîner au hall n° 6 de la Légion royale canadienne, av. War Veterans, Moncton. Le conférencier sera Derek Sullivan. Il parlera du Fonds du Souvenir, un organisme pour les militaires. Si vous avez besoin de billets pour le dîner, appelez au 506-855-8349 ou au 506-386-5836. Les billets doivent être achetés au plus tard une semaine avant le dîner.

3 juin : Banquet annuel au Four Points Sheraton, à Moncton. Le prix des repas n'a pas augmenté cette année et le coût des billets se maintient à 15 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres.

Restez au courant des activités de la section, à www.retraitesfederaux.ca, onglet Sections, sous-onglet Nouveau-Brunswick et Sud-est du Nouveau-Brunswick (NB64). Si vous avez des problèmes avec le site Web ou si vous avez besoin d'aide pour y avoir accès, envoyez un courriel à Jack Dennahower, à fsnasenb64@gmail.com.

Veillez vous assurer que nous avons votre adresse de courriel actuelle, pour nous permettre de vous tenir au courant des activités de la section. Vous pouvez envoyer un courriel à Jack Dennahower, au courriel indiqué ci-dessus.

Note sur les annulations des réunions de la section : Si les écoles sont fermées, il n'y aura pas de réunion, à moins qu'il ne s'agisse d'un dîner-causerie, qui aura toujours lieu.

L'ancien membre Patrick Albert Hughes a célébré son 100^e anniversaire en juillet dernier. Il a servi dans l'Armée canadienne et l'ARC.

NB65 BAIE DE FUNDY

11 avril : L'assemblée annuelle et le dîner de cuisse de bœuf auront lieu au Centre Assomption, 721, rue Chapel O., Saint John. Coût : 20 \$/personne. Les chèques à l'ordre de l'Association nationale des retraités peuvent être postés à C.P. 935, Saint John, NB E2L 4E3, au plus tard le 5 avril. Dîner à 14 h, suivi de notre assemblée annuelle. La conférencière sera Allison Gallop, présidente sortante du Fonds du Souvenir du N.-B. et de l'Î.-P.-É. Pour des renseignements sur ce dîner, communiquez avec Martha Peters au 506-648-9535, Lorraine Scott au 506-849-2430, ou envoyez un courriel à fsna65@gmail.com

NOUVELLE-ÉCOSSE**NS71 CÔTE SUD**

11 avril, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner, au Service d'incendie d'Italy Cross, Middlewood et district, 17486 route 103, Italy Cross. Accueil à 11 h 30, assemblée à midi, suivie d'un dîner de steak à l'étouffée, avec

dessert, café et thé. Événement subventionné, coût : 10 \$/personne. À titre provisoire, le coordonnateur des services de la section est le conférencier. Le paiement doit être reçu d'ici le 5 avril. Libellez les chèques au nom de l'Association nationale des retraités fédéraux. Adresse postale : Section Côte Sud, 100 rue High, C. P. 214, Bridgewater, NS, B4V 1V9. Communiquez avec Joanne Meisner, au 902-530-2483.

La section demande des candidatures pour un président et des administrateurs. Les administrateurs en poste ont servi l'association pendant de nombreuses années et ont rendu d'excellents services aux membres. Il est temps que d'autres se portent volontaires et proposent de nouvelles idées.

Si un mandat au conseil d'administration n'est pas dans vos cordes, siéger à un comité vous conviendrait peut-être mieux. Il s'agira de mandats à court terme tout au long de l'année. Une bonne façon de nouer de nouvelles connaissances!

En dernier lieu... Nous savons que nos membres ne reçoivent pas tous les courriels de notre Bureau national. Ces courriels contiennent des informations importantes sur les dernières nouvelles, les événements et les avantages de l'Association. Pour les recevoir, vous devez entrer votre adresse de courriel dans votre compte sur retraitesfederaux.ca ou communiquer avec le Service aux membres, au 1-855-304-4700.

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

10 avril, 11 h 30 : Assemblée générale annuelle, activité sociale et dîner du printemps, au Best Western Plus, 15 ch. Spectacle (Burnside), Dartmouth. Des élections auront lieu pour les postes de président, de vice-président et de trésorier. Les mandats sont de deux ans. Billets : 20 \$, à acheter d'ici le 4 avril, au 73 ch. Tacoma, unité 503. Téléphone du bureau : 902-463-1431, de 11 h 30 à 14 h.

Le dîner est à l'intention des membres et de leurs invités. Ils donnent l'occasion de rencontrer des gens, d'en apprendre davantage sur l'Association et de rencontrer et de socialiser avec un grand éventail d'anciens fonctionnaires, de vétérans et d'anciens de la GRC. Les conférenciers peuvent être des dirigeants de l'Association, des partenaires privilégiés et des candidats à des fonctions politiques ou en exercice.

Cet événement a également été affiché sur la page Web de la section NS73 sur retraitesfederaux.ca, sous l'onglet des événements à venir, dans la section sur les nouvelles et opinions.

Nous espérons vous voir à notre assemblée du printemps.

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

2 mai, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres, au hall Kingston Lions, avec dîner de dinde. Coût : 10 \$/membre, 16 \$/invité. Pour réserver, communiquez avec Bill ou Carolyn, au 902-765-8590 ou à NAFR75@gmail.com, d'ici le mercredi 17 avril.

NS78 CUMBERLAND

12 avril, à 12 h 30 : Assemblée générale annuelle et dîner de dinde à l'église unie Trinity St Stephen, rue Havelock, à Amherst. Coût : 10 \$/personne, payable à l'entrée. Appelez Vera (902-667-3255) ou Gloria (902-667-1524) d'ici la fin mars.

NS79 REX GUY-ORCHARD VALLEY

2 mai, à midi : Assemblée générale annuelle au Coldbrook & District Lions Club, 1416 ch. Bishop S., Coldbrook. Comme il s'agit de notre assemblée annuelle des membres, nous tiendrons des élections pour le président et la moitié de l'exécutif de notre section. Il est également temps pour nous de revoir nos règlements administratifs afin de mettre à jour certains de nos articles. À cette fin, la motion suivante sera présentée :

Il est proposé que l'article 8.5 « QUORUM » des règlements administratifs de la section Orchard Valley soit modifié en remplaçant ce qui suit :

« À toute assemblée annuelle, extraordinaire ou générale de la section, le quorum requis pour délibérer est de 33. »

par

« À toute assemblée annuelle, extraordinaire ou générale de la section, le quorum requis pour délibérer équivaut au double du nombre d'administrateurs présents, plus un membre. »

Un repas de rôti de porc sera servi (coût : don du montant de votre choix). Veuillez RSVP d'ici le 26 sept.

Pour RSVP ou plus d'information, communiquez avec Alicia Aymar-Ayres, au 902-365-2453 ou à Alicia.AA@bellaliant.net.

NS80 NOVA-NORD

2 mai, à 14 h : Assemblée annuelle à la Légion royale canadienne, à New Glasgow. Conférencier (avec un peu de chance, un ophtalmologiste qui parlera des problèmes auxquels font face les personnes âgées) et souper à la fortune du pot après la réunion. Pour en savoir plus, communiquez avec Margaret Thompson, au 902-485-5119 ou à margaret.thompson@bellaliant.net.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE83 SUMMERSIDE

8 avril, 14 h : BBQ annuel du printemps, à la Légion royale canadienne de Trenton.

13 mai, à midi : Dîner de dinde rôtie, au St Eleanor Lions Club.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

24 avril, à 11 h 30 : Réunion de l'exécutif à la salle communautaire Sobey, 1 av. Mt Bernard, Corner Brook. Président responsable de l'ordre

du jour. Déroulement de l'assemblée annuelle de la section à discuter.

1^{er} mai, à 12 h 30 : Assemblée annuelle de la section, à l'établissement Jennifer's, 4850 Broadway, Corner Brook (T.-N.). Élection de dirigeants. Conférencier : agent de représentation de la province.

28 mai, à 12 h 30 : Assemblée générale à l'hôtel Port Aux Basques, 2 ch. Grand Bay, Port aux Basques.

À l'assemblée du 1^{er} mai, nous demanderons des candidatures pour des postes à l'exécutif, dont le secrétaire, le président des adhésions et quatre administrateurs pour notre CA. Si vous êtes disposé à siéger ou connaissez une personne qui le serait, veuillez communiquer avec Barbara Peters, au 709-643-3116.

NL87 AVALON-BURIN

13 mars, à 11 h : Assemblée annuelle des membres de la section, à la Légion royale canadienne, route Blackmarsh, St. John's. Un dîner sera servi. Nous invitons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Pour info : Walter Combden, au 709-834-3648.

15 mai, à 14 h : Assemblée générale à la Légion royale canadienne, route Blackmarsh, St. John's. Conférencier. Thé et café servis. Nous invitons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Pour info : Walter Combden, au 709-834-3648.

12 juin, à 11 h : Assemblée générale au Hall St Gabriel's, Marystown. Un dîner sera servi. Nous invitons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Pour info : Walter Combden, au 709-834-3648.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 Centre de la vallée du Fraser

Alvin Schimpky
Shirley Bellemare
Claire Brown
Reginald Leonard Daws
William L. Francis
Ejnar Dalsgaard Iversen
Andrew Ken McInroy
Raymond McLure
Nina Pascoe
John Sidney
Howard Stanley
Margaret Ellen Stuart-Smith

BC03 Duncan et district

Margaret Baker
Ruth Bumphrey
BC06 Nord de l'île-John Finn
Edith Marian Albrecht
John Anderberg
Pauline Audet
Alex Barth
David Bews
Robert Bird
Edward Bogard
Louis Bonnell
David Burns
John Parkinson
Bulcock
Yves Callarec

Lillian Campbell
Cathy Cavers
Lionel Churchill
Robert Clarke
John Courtemanche
Marian Dempsey
Malcolm Denton
Mary Dundass
Beth Edwards
Mary Edwards
John Gibbons
Gaylord Gorringer
Kenneth Greer
Donald Grenon
Barbara Halfkenny
Sandra Higginson
Elsie Hussey
D' Roe B. Jackson
Samuel Kincaid
Roy Kirker
Jean Leiter
Paul-Emile Lepage
Kay MacBeth
Halle MacMullen
Doris Marseille
Marie Mayne
Lorraine McClure
Richard Merrick
William Robert Mitchell
John Morgan
Joan Morrison
Harry Nelson
Walter Norton
William Ouellette
Victoria Papp
Cyril Pollock
Shirley Pollock
Albert Pollon
Frederick Rogers

Marie Stenabaugh
Col. William Beatty
Sterne OMM CD
Douglas Stewart
Elizabeth Wilson

BC07 Centre de l'Okanagan

Curtis Allsup
Jim Balmforth
Ronald Barrill
Madeline Bourdon
Valerie Chapman
Isabelle Dowdell
Yvette Fenez
Donald Fisher
Jennifer French
Hazel Kelly
Frances Law
Wallace Macpherson
Bob Murray
Peter North
D. Shirley Senecal
Joyce Shufflebotham
James Vogan
May Young

BC08 Vancouver

Gerald Berthelet
Ida Bissonnette
Richard Burke
Helen Cheung
Michael Den Dikken
Nestor Dropko
Yutaka Kobayashi
Lorraine MacLeod
Grace McFadyen
Elsie McKenzie
Angela McKeown

Edith McLeod
Dorena Morrice
Elizabeth Pingle
Arthur Power
Mary Reger
William Teague
Andrea Twitchett
Barry Weafer

BC09 Victoria-Fred Whitehouse

Mary Adye
Iris Bailey
Eileen Broadhead
Ronald Butcher
R. A. Campbell
Phyllis Coss
Vera Dickinson
Lawrence Dietrich
Roberta Douglas
Dorothy Duquette
Robert Durie
Dorothy Giles
D. B. Graham
Carol Jackson
Isbel Lereverend
Kenneth Perry
Effat Maher
Rheal Melanson
Richard Nakamura
John Pirquet
Isabelle Price
Richard Ratcliffe
Bruce Robinson
Irene Wilkins

BC11 Nord de l'Okanagan

Robert Johannson
John McArthur

BC12 Kamloops

Lawrence Edward Geernaert

BC14 Sidney et district

William G. Bland
Charlotte Duthie

Russel Eagles
Ruth Gammel
Luise Gourdeau
Lawrence Hobson
Judith Keith-Murray
Audrey Masters
Michael J. Moore
Ernest Morgan
Thomas Oliver
MGen Herbert Pitts
Donald K. Scott
Florence Scott
Nancy Anny Vivian
Judith Wakelin

BC15 Prince George

Robert D'Auray

AB92 Lakeland

Donna Agar
Ronald (Ron) Gillett
Sandy Groome

SK23 Moose Jaw

Dorothy Ballagh
William Chase

MB31 Winnipeg et district

Christine Barrie
John Dagenais
John Grouette
Ragnar Kristjanson
Eileen Losier
Arthur Poitras
William Romaniuk
Evelyn Staples
J. Templeman
Fred Van Alstyne
Patricia Wilson
Marie Paule Woodrow
W. Yewdall

MB91 Est du Manitoba

Guy Bissonnette
Edwin Sexton

ON36 Bluewater

Susan Bennett
R. L. Campbell
Jeannette Wales

ON38 Kingston et district

Dorothy Baker
Thomas A. Baldwin
Michael Doucet
Shirley Fortier
Hazel Gilfillen
Robert Haley
Doug Kellett
Ed Kincaid
Donna Perry
Robert Sonier

ON41 Péninsule du Niagara

Lyle Shaw
Donald Tait
Kevin Troughton

ON43 Ottawa (et membres internationaux)

Stephen Troy

ON47 Toronto et région

Gordon L. Hull
Evelyn Kovac
Margarete Olson
D. A. Stevenson
George T. Walsh

QC57 Québec

Janette Bouchard
Pauline Courcy-Lavoie
Renée Douville
Laurent Dufour
Carmelle Hallé
Eugenio Olivieri
Jeanne Trudel

QC61 Maurice

Maurice Blondeau
Hélène Lemire

NB64 Sud-Est du N.-B.

Yvon J. Allain
Barbara Caines-Thorne
Robert Lenoir
MacLeod

NB65 Baie de Fundy

Bernice Jones
David Lockhart

NS71 Côte Sud

Ferne Carver

NS72 Colchester-East Hants

Margaret Armstrong
John William (Bill) MacDonald
Robert Malkin
Dale Arthur McLeod
John Ross Sullivan

NS75 Ouest de la Nouvelle-Écosse

Albert Crouse
Robert Cushing
Murray Decker
Cecile Dupuis
Kevin Edwards
Susan Fitzgerald
Dr. Thomas Gaudet
Johanne Head
Paul Jackson
Helen Jerrott
John Littlefair
John T. MacIsaac
Earle Mahar
J. Ronald Marshall
Ronald McMackin
Irving McWhinnie
Leonard Power
Harold J Pyne
Frederick Sabeau
Marguerite Selig
James Spurr

Ken Warner
Rosalie Vroom

NS79 Orchard Valley

Timothy Allison
Frank E. Comish
Evelyn E. Cruickshank
Ruth G. Ellsworth
Ivan V. Hall
John Hardwood
George Lynch
Leo A. Nix
Donald R. Taggard
Kevin R. Thomas
Marion Wagg

NS80 Nova-Nord

Edith Blakeney
Edward (Ted) Teiman

PE82 Charlottetown

Joan Burke
Everett James Burt
Evelyn M. Campbell
Jean Down
Douglas M Forsythe
Arthur Labonte
Patricia Lee
Erroll F. Lund
Bryson MacDonald
Scott John MacPhail
Kenneth C. Murphy
John David Nicholson
Thomas H. Rath
Maureen Hope Steele
Audrey Waddell

NL85 Ouest de T.-N.-et-L

Claude Webb
Eva Webb

RÉPERTOIRE DES SECTIONS

Si vous souhaitez faire du bénévolat ou aimeriez en savoir plus sur les événements à venir, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de votre section. On y sera heureux de vous aider. Vous pouvez aussi consulter la section du site Web réservée aux sections, à retraitesfederaux.ca. Vous ne savez pas de quelle section vous faites partie? Appelez le Bureau national de l'Association, au 613-745-2559 (à Ottawa), ou au 1-855-304-4700 (sans frais).

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford BC V2T 3X8
778-344-6499
nafrbc1@yahoo.com

BC02 CHILLIWACK

C. P. 463
Chilliwack BC V2P 6J7
604-795-6011
nafrchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus BC V0R 1K2
250-324-3211
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141, succ. Clover Square
Surrey BC V3S 8C4
604-574-2939
604-218-5651 (cell.)
www.nafrfraservalleywest.ca
info@nafrfraservalleywest.ca

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C.P. 485
Lantzville BC V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420, succ. A
Comox BC V9M 7Z9
855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna BC V1Y 9H2
250-712-6213
info@federalretirees-kelowna.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby BC V5G 0A7
604-681-4742
fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne,
section n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria BC V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton BC V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

1514, 40^e Rue
Vernon BC V1T 8J6
250-542-2268
fsna11@telus.net

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops BC V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

C.P. 74, succ. Main
Cranbrook BC V1C 4H6
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney BC V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882
Prince George BC V2N 4T7
nafr@shaw.ca

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

302-1133, 7^e Avenue S.-O.
Calgary AB T2P 1B2
403-265-0773
fsnacalg@telusplanet.net

AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod
15715, 66^e Rue N.-O.
Edmonton AB T5Y 3A6
1-855-376-2336
edmonton@federalretirees.ca

AB18 SUD DE L'ALBERTA

1904, 13^e Avenue N.
Lethbridge AB T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer AB T4R 2M2
855-304-4700
reddeerfederalretireesass@gmail.com

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Centre Strathcona
1150, 5^e Rue E.
Medicine Hat AB T1A 8C7
403-502-8713
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, route Township, unité 514
RR2, Ryley AB T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

C.P. 145, succ. Main
Cold Lake AB T9M 1P1
855-304-4700
louethel@telusplanet.net

SASKATCHEWAN

SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

161, cr. Riverbend
Battleford SK S0M 0E0
855-304-4700
tbg@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw SK S6J 1C2
855-304-4700
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina SK S4P 3X9
306-359-3762
fsna@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon SK S7K 3S9
306-373-7718
saskatoon@federalretirees.ca

SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert SK S6V 5R7
306-314-5644
gents@sasktel.net

SK29 SWIFT CURRENT

C.P. 277,
Herbert SK S0H 2A0
306-784-3475
SK29.Pres@outlook.com

MANITOBA

MB30 OUEST DU MANITOBA

Brandon MB
204-727-6379
brett.turner@mymts.net

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg MB R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie MB R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa MB R0E 1L0
204-753-8402
ttveiv@mts.net

ONTARIO

MB48 LAKEHEAD

C.P. 29153 COP McIntyre Centre
Thunder Bay ON P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

C.P. 1930,
Deep River ON K0J 1P0
855-304-4700
avb.fed.retirees@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar, case 84018
Oakville ON L6H 5V7
905-599-6151
membership@federalretireesph.com

ON35 HURONIE

316, rue Bradford, unité 80
Barrie ON L4N 6S7
705-792-0110
fsnahuronia@rogers.com

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia ON N7T 7H9
519-869-6326
fsna.bluewater@gmail.com

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas ON L9H 3L8
(905) 627-3827
waltersmichael67@gmail.com

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston ON K7L 4Y8
866-729-3762
kingston.fsna@gmail.com

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

110, ch. Manitou
Kitchener ON N2C 1L3
519-742-9031
fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

865 ch. Sheppard
Ottawa ON K1J 1H9
519-439-3762
londonbranch@federalretirees.ca

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

7070, av. St Michael
Niagara Falls ON L2H 3N9
905-358-9453
stella-artois@cogeco.ca

ON43 OTTAWA (ET MEMBRES INTERNATIONAUX)

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa ON K1G 4Z5
613-737-2199
info@nafrottawa.com

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough ON K9J 7Y4
705-874-8460
l.humber@hotmail.com

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion), C. P. 20074
Belleville ON K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton ON K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto ON M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

500, rte Tecumseh E., C.P. 28080
Windsor ON N8X 5E4
519-978-1808
mcgovernsharon@rocketmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay ON P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie ON P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth ON K7H 3M6
855-304-4700
info@fsnaottawavalley.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall ON K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

ON55 YORK

C.P. 2152
Oak Ridge ON L4E 1A3
289-819-0355
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol ON P0M 1H0
705-698-5895
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

660, 57^e rue O., unité 162
Québec QC G1H 7L8
418-661-4896
anrf@bellnet.ca

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E., unité 300
Montréal QC H2B 1X1
514-381-8824
info@anrfmontreal.ca

QC59 CANTONS DE L'EST

2313, rue King O., unité 210
Sherbrooke QC J1J 2G2
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. De La Cité-Des-Jeunes,
unité 115
Gatineau QC J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231, Shawinigan QC G9P 4E8
819-537-9295
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby QC J2G 8E2
855-304-4700
anrf.haute-yamaska@videotron.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton NB E3B 0H8
506-451-2111
fredericton@nb62.com

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi NB E1V 3T7
855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main, 281, rue St George
Moncton NB E1C 9X6
506-855-8349
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John NB E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

111, ch. McBurney
Rockland NB E7P 2R8
855-304-4700
dhattheway@explornet.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet Rd.
Val-Doucet NB E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

450, rue High, boîte 214
Bridgewater NS B4V 1V9
855-304-4700
PresSouthShoreNS71@gmail.com

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

12, av. Harris
Truro NS B2N 3N2
902-893-0543 | 902-957-0545
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth NS B2W 3Y6
902-463-1431
offmanager@ns.aliantzinc.ca

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

379, ch. Meadowvale
Meadowvale NS B0P 1R0
855-304-4700
afbradbury@eastlink.ca

NS77 CAP-BRETON

C.P. 785, succ. A
Sydney NS B1P 6J1
902-539-4465
fsnacb@eastlink.ca

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro NS B0M 1S0
902-661-0596
carose1948@gmail.com

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville NS B4N 4H8
855-304-4700
megodon@eastlink.ca

NS80 NOVA-NORD

C.P. 775, succ. Main
New Glasgow NS B2H 5G2
855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE82 CHARLOTTETOWN

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown PE C1A 7N4
855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

C.P. 1558, succ. Main
Summerside PE C1N 4K4
902-724-2302
cliffpoirier@eastlink.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

2, av. Herald
C.P. 20052
Corner Brook NL A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbennett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

20A, ch. Memorial
Gander NL A1V 1A4
709-256-8496
dmcoady@nl.rogers.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's NL A1A 5B2
855-304-4700
kevinjstacey@hotmail.com



Avis aux leaders

Notre Conseil d'administration national a besoin de vous

Mettez vos compétences stratégiques et de leader en pratique, en devenant candidat au Conseil d'administration national de Retraités fédéraux. Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 176 000 membres de l'Association partout au pays!

Le Conseil d'administration national de Retraités fédéraux cherche des candidats qui sont des personnes dynamiques ayant fait leurs preuves en matière de leadership de haute direction. Si vous vous passionnez pour la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et la politique en matière de soins de santé pour les Canadiens âgés, contactez-nous!

Pour en savoir plus, communiquez avec elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca. L'échéance des candidatures pour 2019 est le 15 mars.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Des économies qui vous donneront envie de vous sortir la tête par la fenêtre.



« Qui est-ce qui n'aime pas la sensation du vent dans son pelage? »



Obtenez une soumission et courez la chance de

**GAGNER
25 000 \$[†]**

Votre fournisseur d'assurance vous accorde-t-il la priorité?

À titre de membre l'Association nationale des retraités fédéraux, vous bénéficiez de taux préférentiels et d'offres exclusives pour vos assurances habitation et auto par l'entremise de Johnson – « cela vaut certes le temps de se donner la patte ».

1 877 742-7490

Johnson.ca/economisez



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON
ASSURANCE

HABITATION • AUTO • VOYAGE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson » ou « JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique. Au Québec, les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et pour le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès de Unifund. Compagnie d'Assurance (« Unifund »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits s'appliquent uniquement aux polices d'assurance souscrites auprès de Unifund ou RSA. L'assurance automobile n'est pas offerte en BC, au MB ou en SK. L'assurance habitation n'est pas offerte au NU. Johnson, RSA et Unifund sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. [†]AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1^{er} janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu de JI avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019.